



// Rapport d'activité 2023
COMpte RENDU DE MANDAT

QU'A FAIT L'AGGLO POUR NOS COMMUNES ?





Nicolas DARAGON

Président de Valence Romans Agglo
Maire de Valence

Il est parfois difficile de se rendre compte à quel point Valence Romans Agglo est présent dans votre vie quotidienne. Partout, les services publics accueillent les familles, les jeunes, les sportifs ou les gourmands de culture et les accompagnent dans leurs projets. Pas un jour ne passe sans qu'un équipement structurant ne soit construit, rénové ou adapté. En direction de la transition écologique, du développement économique ou de la préservation de nos grands équilibres, l'Agglo met en œuvre son ambitieux Projet de territoire. Pour vous aider à le mesurer pleinement, nous publions chaque année ce bilan d'activité, résumé annuel de notre action à votre service réalisé cette année grâce aux témoignages des maires.

Cette année 2024 est notamment marquée par les importants chantiers lancés à Romans-sur-Isère (rénovation de la médiathèque Simone de Beauvoir, études sur le nouvel Espace Exposition, travaux zone des Allobroges...). Pour autant, c'est tout le territoire qui fait l'objet d'une attention marquée : ici, les éclairages publics passent aux leds, là c'est le Train Théâtre qui se refait « une beauté », ici encore, des centaines de mètres de canalisations sont renouvelés...

L'énergie de Valence Romans Agglo est contagieuse et ses partenaires privés et publics amplifient largement les actions menées.

Prenez donc connaissance des grands dossiers de l'année, ils préparent l'avenir ; celui de notre territoire au bénéfice de celles et ceux qui y grandissent, qui y travaillent, qui y vivent.

Bonne lecture à tous.

Sommaire

P.3 - ENVIRONNEMENT

P.16 - ÉCONOMIE

P.27 - SERVICES AUX HABITANTS

ENVIRONNEMENT

Les objectifs

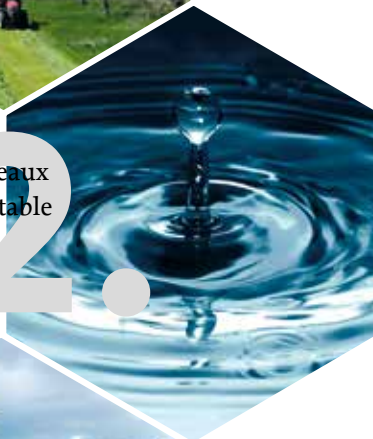


01 Alimentation

- Faciliter, encourager, valoriser la production locale pour généraliser l'accès à une alimentation de qualité tout en préservant l'environnement.

02 Eau

- Développer les interconnexions des réseaux pour sécuriser l'alimentation en eau potable de toutes les communes.
- Améliorer les réseaux d'assainissement pour une meilleure gestion des eaux pluviales et des eaux usées.



03 Déchets

- Promouvoir le compost et le tri afin de réduire le volume des ordures ménagères.
- Optimiser la collecte pour maîtriser les coûts.

04 Energie

- Combiner sobriété et efficacité dans la gestion de l'éclairage public.
- Développer des énergies renouvelables, levier essentiel dans la lutte contre le dérèglement climatique.



L'environnement c'est : **65 %** des investissements de l'Agglo et **38 %** du budget de fonctionnement

01. Alimentation

Manger local, c'est manger responsable

Soutenir et valoriser les producteurs qui œuvrent au quotidien pour notre alimentation, telles sont les missions de **la marque Toqué du local de l'Agglo** qui permet de repérer ce qui est produit, conçu, transformé et réparé localement.

La marque a participé à de nombreux événements (Valence en Gastronomie Festival, Croquons Nature à Saint-Marcel-lès-Valence, marchés de Chabeuil, Châteauneuf-sur-Isère, St-Bardoux...) afin de convaincre de l'intérêt de consommer local et de privilégier les circuits courts.

/ Consommer local, c'est :

- La maîtrise de l'origine des produits
- Le plaisir de retrouver du contact humain
- La satisfaction de réduire son impact sur l'environnement
- Un moyen de maintenir des emplois sur le territoire

Une attention particulière est portée à **la restauration scolaire** (la cuisine centrale de l'Agglo - 7 000 repas par jour pour 17 communes- mais aussi 8 cantines municipales) qui teste certains produits (comme le pois chiche en novembre 2023), s'approvisionne localement et limite le gaspillage alimentaire autant que possible.

Avec ses partenaires associatifs, l'Agglo organise également des actions de sensibilisation à l'alimentation durable et de lutte contre la précarité alimentaire auprès de publics fragiles.



Nadine Manteaux
Maire de Bésayes

📍 Bésayes

L'Agglo nous a aidé à réduire le gaspillage alimentaire à la cantine. Aujourd'hui, il est de 78 g par enfant par repas alors que la moyenne nationale est à 115 g.

2020
625 000 €
investis par l'Agglo pour la commune
2026



2020
4,2 M€
investis par l'Agglo pour la commune
2026



Jean-Michel Valla
Maire de Saint-Marcel-lès-Valence

📍 St-Marcel-lès-Valence

En permettant aux habitants de découvrir des producteurs locaux, tout en se régaland, l'animation Toqué du Local a apporté un plus à notre événement Croquons Nature du printemps!

Plus de 200

c'est le nombre d'adhérents Toqué du Local. Producteurs ou transformateurs alimentaires, restaurateurs et revendeurs de produits locaux mais aussi, depuis 2023, acteurs de l'économie circulaire, artisans d'art ou artisans.



/ En route vers l'économie circulaire

Objectif : passer d'une société du tout jetable, basée sur une économie linéaire (extraire > fabriquer > consommer > jeter) à un modèle plus circulaire, durable et solidaire.

Différents enjeux sont liés à cette démarche : approvisionnements prenant en compte l'impact sur l'environnement, réduction de nos consommations et de notre production de déchets (recyclage, valorisation, transformation), optimisation des usages (réparation, réemploi, reconditionnement...) et tout le monde est concerné : citoyens, associations, entreprises, et les collectivités bien sûr !

L'Agglo s'est donc dotée d'un outil, le SPASER, lui permettant de favoriser des achats responsables pour l'ensemble de ses besoins et accompagne également entreprises, communes et associations impliquées (Repair café à Romans-sur-Isère, matériauthèque Fan de recup, gestion de la ressource en eau à Peyrins) ... Objectif : faire de l'Agglo une collectivité exemplaire, qui impulse une dynamique de transition et de résilience sur le territoire.

2020

514 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune

2026



François Bellier
Maire de Châteaudouble

📍 Châteaudouble

Châteaudouble a accueilli la 2^e « soirée transmission » organisée par l'Agglo. Les échanges entre agriculteurs cédants, porteurs de projet et élus ont été à la hauteur de l'enjeu : 500 ha de surface à céder ce jour-là.

Avec nos agriculteurs aujourd'hui et demain

En septembre 2023, l'Agglo était aux côtés des agriculteurs au salon professionnel Tech'n'Bio. Avec eux, elle s'est engagée sur une **stratégie de développement agricole et alimentaire** et sur 2 objectifs prioritaires :

- **La continuité et la reprise des activités agricoles** afin de maintenir l'agriculture sur le territoire. L'Agglo met en contact des agriculteurs bientôt à la retraite (50 % d'entre eux le seront d'ici 2030) et d'éventuels repreneurs, accompagne ceux qui sont en difficulté (26 en 2023), expérimente l'installation de fermes collectives et multiplie les actions de valorisation du métier auprès des jeunes : fermes métiers qui accueillent des stagiaires, job dating agriculture...
- Le développement **de nouvelles filières alimentaires** pour garantir à la fois des revenus pérennes à nos agriculteurs et la transition agroécologique : actuellement, les tests et diagnostics portent sur le pois chiche, le pain bio local et la filière brassicole.



L'Agglo récompensée : en 2023, l'Agglo a passé près de 40 000 € de commande locale pour ses événements, ce qui lui a valu d'être lauréate du Trophée collectivités Agrilocal26.

📍 Parnans



Alain Robin
Maire de Parnans

Il est important de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la forêt et du bois face au changement climatique. C'était l'objet des 3 jours organisés par l'Agglo à Parnans pour les élèves de CE2-CM1-CM2 en octobre 2023.

Les forêts : une chance pour notre territoire

Majoritairement présentes en Drôme des collines et sur les contreforts du Vercors, nos forêts occupent 26 000 ha soit 26 % du territoire de l'Agglo.

Elles sont des éléments clefs pour la résilience écologique de nos territoires :

- Elles abritent une faune et une flore d'une grande diversité ; ce sont de véritables poumons naturels.
- Bien gérées, elles participent à l'atténuation du changement climatique car elles sont des puits de carbone.
- Ce sont les lieux de loisirs et d'évasion.
- Les forêts sont également une filière économique à part entière avec le bois de construction et le bois de chauffage, source de production d'énergie renouvelable et locale.

L'Agglo, membre de l'association des communes et intercommunalités forestières depuis 2023, accompagne propriétaires forestiers, communes, entreprises... Elle mène également des actions de sensibilisation auprès des habitants, promeneurs et écoliers.

2020

309 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune

2026





2020
5,1 M€
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026



Olivier Rochas
 Maire de Montmeyran

Montmeyran

Nous avons eu la chance d'inaugurer l'exposition Biodiversité de l'Agglo : un bel outil pour faire connaître la richesse de notre patrimoine naturel. Petits et grands y sont sensibles... je recommande !



2020
842 000 €
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026



Marylène Peyrard
 Maire de Montéléger

Montéléger

Le « Club Nature », c'est un nouveau dispositif Agglo – LPO qui permet à 20 jeunes de réaliser, pendant un an, régulièrement, des sorties pour découvrir la biodiversité et les métiers liés à la nature... Ils sont venus à Montéléger pour une sortie en 2023... top !

Faune et flore : une richesse à préserver

2023 a été une **année décisive** pour notre territoire en matière de biodiversité : l'Agglo a en effet pu avancer sur les 3 axes induits par sa labellisation « Territoire Engagé pour la Nature », reconnaissance nationale obtenue en 2022 :

- Amélioration de la connaissance
- Partage et sensibilisation aux enjeux
- Préservation et restauration des milieux naturels

Concrètement, **une exposition sur la biodiversité** a été conçue pour présenter les connaissances issues de l'inventaire réalisé dans 18 communes du sud de l'Agglo

entre 2018 et 2022. Destinée aux habitants, elle circule dans les communes de l'Agglo depuis fin 2023. Des modules destinés aux salariés des entreprises des zones d'activités seront déployés dès 2024.

Les castors sont les amis des rivières ! Depuis 2023, l'Agglo innove et mène, sur les cours d'eau de la Lierne et de la Véore, des actions inspirées de "l'ingénierie castor" : une technique douce, peu coûteuse et surtout efficace très rapidement pour reconnecter les cours d'eau, stopper l'enfoncement des rivières et favoriser la biodiversité aquatique, subaquatique et terrestre.

Animaux en détresse : chacun son rôle

Afin d'optimiser et d'améliorer la prise en charge des animaux errants ou en divagation, mais aussi d'uniformiser le service pour toutes les communes, l'Agglo a modifié son organisation :

- **une fourrière unique** (à Valence) qui prend en charge les animaux, sur demande des communes, et les accueille pendant 8 jours
- **2 refuges gardent ensuite les animaux s'ils n'ont pas été récupérés par leur propriétaire** : 1 à Valence (St-Roch, susceptible de déménager dans les années à venir, ailleurs dans l'Agglo, grâce à un mécène) et 1 à Romans (Les Bérauds : l'Agglo y réalise actuellement des travaux d'aménagement pour 100 K€)

Agir contre l'ambrosie

Le pollen de l'ambrosie est particulièrement allergisant : on estime qu'il provoque des allergies chez plus de 20 % des personnes et que 5 % du territoire est infesté.

Une seule solution : faucher ou biner les plants, avant fin juillet, période de pollinisation.

Depuis plusieurs années, l'Agglo sensibilise collectivités, habitants, entreprises...
 En 2023, elle a accompagné 27 communes.

2020
273 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Dominique Sylvestre
Maire de La-Baume-Cornillane

La-Baume-Cornillane

Ici, les randonnées sont très prisées.... Mais cela sature parfois nos parkings, le centre du village, voire des parcelles agricoles. Heureusement, la création du nouveau parking a permis de tout réguler !

La rando, c'est l'Agglo !

410, c'est le nombre de kilomètres d'itinéraires de promenade et de randonnée que l'Agglo a entretenu et balisé l'année dernière.

Parmi eux, 2 nouveaux parcours sont susceptibles d'augmenter notablement la pratique de la randonnée et l'attrait touristique de notre territoire :

- **L'itinéraire du GR93®** a été finalisé, en partenariat avec le PNR du Vercors et la Fédération Française de Randonnée : il permet d'effectuer la traversée Ouest-Est du Vercors depuis la gare de Valence TGV jusqu'à Lus-la-Croix-Haute.

- **Les Chemins de St-Jacques-de-Compostelle** dont Valence est désormais point de départ.

De plus, 9 communes bénéficient de sentiers pédagogiques qui permettent aux familles et aux enfants d'apprendre sur le patrimoine et la nature tout en se promenant...

Enfin, différentes actions de sensibilisation, co-financées par l'ARS, ont été menées dans le cadre de l'éducation à la santé environnement : conférence avec des chercheurs et des athlètes sur les bénéfices des sports de nature sur la santé mentale, information sur les maladies liées aux tiques...

Le respect de l'environnement : ça s'apprend !

Chaque année depuis 2004, Valence Romans Agglo, par le biais d'animateurs spécialisés, organise des interventions auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 (à raison de 2 à 7 demi-journées par classe dans l'année).

Objectif ?

Sensibiliser et responsabiliser les enfants à l'environnement qui les entoure.

Ce sont les enseignants qui choisissent parmi 10 thématiques : gestion des déchets, eau potable, assainissement, coopération internationale, forêt, alimentation / agriculture, eau / rivière, transition énergétique, biodiversité, art / nature.

110 classes ont bénéficié de ce programme 2023/2024.



Françoise Agrain
Maire de Saint-Vincent-la-Commanderie

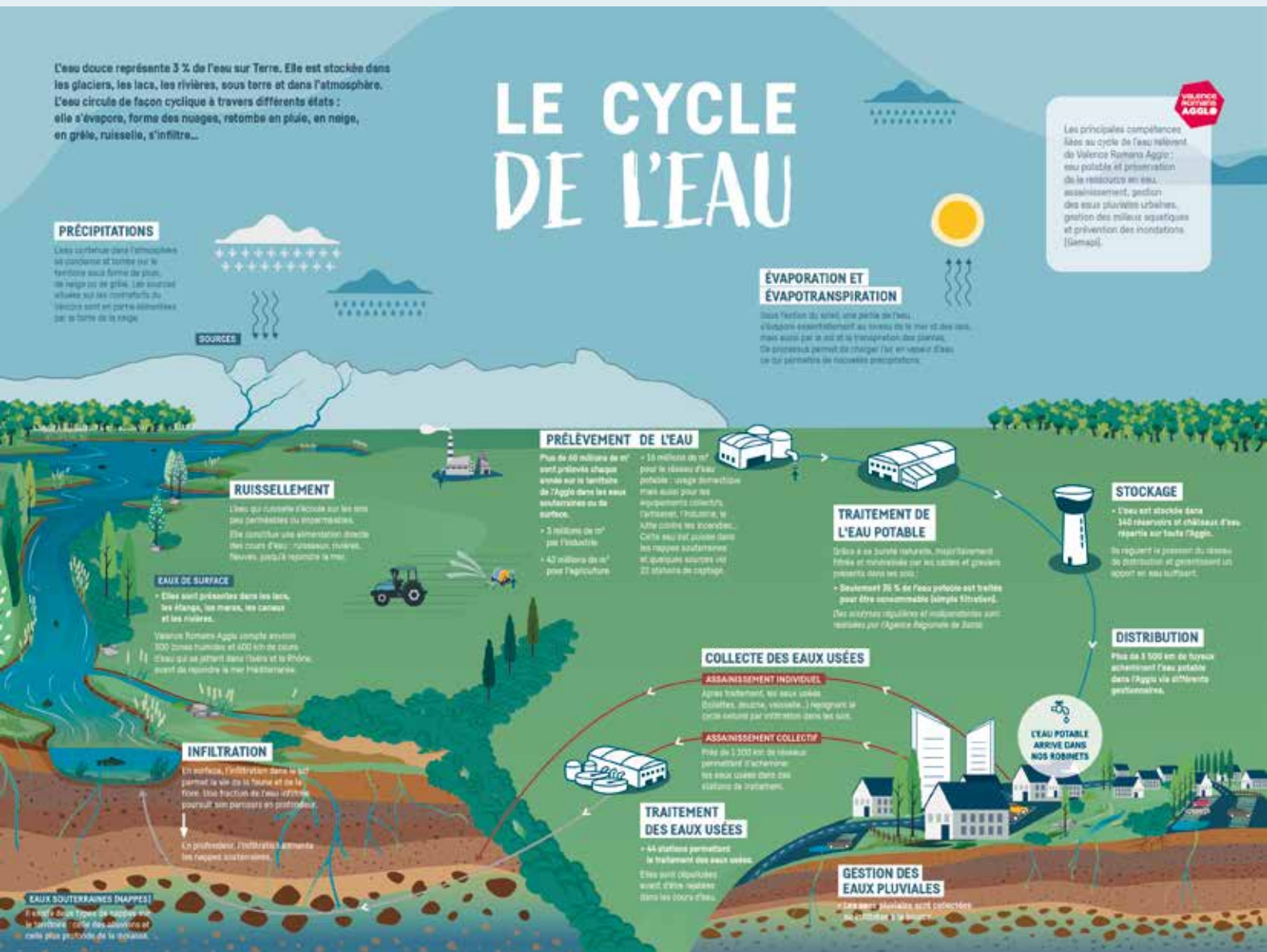
Saint-Vincent-la-Commanderie

Les élèves de CM2 de St-Vincent-la-Commanderie ont bénéficié cette année de l'animation Eau et Rivière ... Rien de mieux que d'apprendre sur le terrain !

2020
405 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



D'où vient l'eau sur notre territoire ? Comment arrive-t-elle dans nos robinets ? Comment est-elle traitée ? Préservée ? C'est ce qu'explique le schéma du cycle de l'eau.



L'eau, un enjeu crucial, des objectifs multiples

L'eau subit de plein fouet les dérèglements climatiques et doit faire face à différents enjeux et problématiques : la disponibilité et la qualité de la ressource, des sols vivants et des nappes souterraines chargées, la préservation de la biodiversité, les aléas climatiques, les risques d'inondation, une agriculture durable et viable, un aménagement du territoire adapté, la satisfaction des usagers...

Avec ses partenaires, Valence Romans Agglo a défini une stratégie dédiée et ambitieuse afin de préparer et d'adapter le territoire aux enjeux du changement climatique.

Elle intègre l'ensemble des enjeux en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques au travers de ses compétences : assainissement, gestion des eaux pluviales urbaines, eau potable, préservation de la ressource en eau, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

/ Les objectifs

- Redonner au sol ses fonctionnalités hydriques et redévelopper son lien au végétal
- Préserver les quantités d'eau disponibles
- Améliorer la qualité de l'eau
- Restaurer le fonctionnement des bassins versants et des milieux aquatiques
- Réduire le risque inondation
- Assurer un service de qualité pour les usagers

02. Eau

2020
3,9 M€
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



2,5 M€ pour nos cours d'eau, rivières et la prévention du risque inondation

Notre territoire compte **près de 300 « zones humides »**. Ce sont des étendues d'eaux permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée. Elles remplissent des fonctions essentielles notamment pour la biodiversité et la qualité des eaux de surface et souterraines mais aussi pour ralentir l'eau en cas de crue. Constatant la dégradation de ces zones humides, l'Agglo, en lien avec le monde agricole et les communes, a défini un plan d'action d'ampleur pour les préserver et les restaurer.

2 d'entre elles font l'objet d'une attention particulière : les Espaces Naturels Sensibles de **la Véore** et de **la Barberolle** où des travaux d'entretien sont réalisés régulièrement.

Face aux inondations, se protéger est indispensable : c'est l'objectif du programme ALABRI qui permet aux particuliers de bénéficier d'aides financières pour équiper leur foyer contre d'éventuelles crues (7 habitations équipées en 2023). C'est aussi ce qui a guidé les travaux de réfection d'une partie de la digue d'Etoile-sur-Rhône (environ 200 m linéaires) en 2023.

Mais ce n'est pas suffisant : **il faut surtout redonner de l'espace à nos rivières** pour éviter qu'elles ne débordent. C'est le but des travaux importants réalisés à Romans-sur-Isère pour remettre à l'air libre la Savasse sur sa confluence avec l'Isère mais aussi des travaux d'entretien quotidien des 60 km de cours d'eau et de berges de l'Agglo.



Cyril Vallon
Maire de
Beaumont-lès-Valence

📍 **Beaumont-lès-Valence**

40 000 € ont été investis par l'Agglo à Beaumont-lès-Valence pour restaurer le lit mineur de la Véore et sa confluence avec le Pétochin, diversifier les écoulements et améliorer l'écologie du cours d'eau.

/ Inondations : une réalité historique

- 1968** Crue historique sur la Joyeuse
- 1971** Crue historique sur les bassins versants de la Véore et de la Barberolle
- 1993** Inondation de Romans-sur-Isère par la Savasse
- 2003** Inondation sur tout le bassin versant de la Véore
- 2008** Inondation de Chatillon-Saint-Jean, Alixan, Beaumont-lès-Valence, Montéléger, Upie...
- 2014** Inondation par ruissellement à Beauvallon et Montvendre
- 2019** Inondation par ruissellement à Romans-sur-Isère



Bernard Ripoché
Maire de Beauvallon

📍 **Beauvallon**

Nous avons identifié les emplacements pour la création de 2 mares à Beauvallon : une 1^{re} a déjà été réalisée, la 2^e le sera bientôt. C'est super pour les promeneurs et surtout c'est bon pour la biodiversité !



2020
1,2 M€
investis par l'Agglo
pour la commune
2026

Mares et haies pour favoriser la biodiversité

L'Agglo poursuit la création du Marathon de la Biodiversité autour de la Véore et du Guimand (9 communes concernées) afin de recréer des coeurs de biodiversité et des écosystèmes vertueux sur la trame turquoise (là où se rencontrent cours d'eau, plaines et forêts). 15 mares et 1 700 mètres de double haie ont été créés en 2023 ce qui nous amène actuellement à 50 mares et 7 km de haies créés depuis 2021.

Eau potable : des enjeux forts et stratégiques

Garantir la distribution d'eau potable, même en cas de sécheresse

Face au réchauffement climatique et à l'année 2022 marquée par la sécheresse, Valence Romans Agglo a réalisé en 2023 des travaux d'envergure afin de sécuriser l'alimentation en eau potable pour les habitants des communes de Portes-lès-Valence, Montélier, Chabeuil, Barcelonne, Châteaudouble, Peyrus, Barbières et Bésayes.

Ces travaux ont permis de renforcer des interconnexions existantes ou d'en créer de nouvelles. Une interconnexion consiste à relier des canalisations, afin qu'un réseau puisse distribuer de l'eau à un autre qui en manquerait. Cette organisation est donc basée sur la solidarité entre les producteurs d'eau potable.

Les travaux ont également consisté à mettre en œuvre des stations de reprise afin de remonter de l'eau potable produite par les ressources de l'ouest de l'Agglomération vers les communes du piémont du Vercors (impactées par la baisse de production des sources en période de forte sécheresse).

Augmenter la production

Des ouvrages de production d'eau potable ont connu une nouvelle jeunesse avec des travaux de réhabilitation et de développement permettant d'augmenter les capacités de production par exemple au forage des Vignes à Barbières ou à celui des Jabelins à Romans-sur-Isère.

2020
613 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune



Bernard Prévieu
Maire de Barbières

Barbières

Les équipes de Valence Romans Eau ont permis de réduire significativement les pertes en eau sur le réseau de Barbières : le rendement est passé de 50 % à 75 % en 1 an ! 55 000 € ont été mobilisés pour ces travaux d'amélioration.

2020
1,2 M€
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Georges Deloche
Maire de Peyrus

Peyrus

En 2023, Valence Romans Eau a investi 190 000 € à Peyrus pour renouveler 850 m de conduites d'eau, 19 branchements et 340 compteurs.

Objectif : optimiser le suivi des volumes, réduire les pertes et sécuriser la production et la distribution pour la commune.

Plus de 9 M€ d'investissement en 2023

pour l'eau potable sur les territoires pour lesquels l'Agglo assure la maîtrise d'ouvrage.

Limiter les pertes et les fuites

D'importants moyens ont été mis en œuvre par l'Agglo en 2023 pour réduire au maximum les volumes d'eau perdue avec notamment l'installation de 850 capteurs « traqueurs de fuites » sur le réseau, le large déploiement de compteurs abonnés équipés de système de télérelève, le renouvellement de 14 km de canalisations fragiles ainsi que l'utilisation de l'intelligence artificielle pour prédire les incidents sur les canalisations. Ces actions ont permis de réduire, en particulier sur les 10 communes gérées directement par Valence Romans Eau, de près de 530 000 m³ les volumes de pertes en eau par rapport à 2022, soit l'équivalent de la consommation annuelle de la commune de Bourg-de-Péage !

2020
6,7 M€
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Alban Pano
Maire de Chabeuil

Chabeuil

Le réseau d'assainissement des rues Villeneuve, Fourouze et Mazet était vieillissant et il rejetait une partie des eaux usées dans le Canal des Moulins... En 2023, l'Agglo l'a entièrement renouvelé et l'a déconnecté des eaux pluviales.

> Budget : 530 000€.

10 ha d'eaux pluviales infiltrées en 2023

Jusqu'ici, les techniques traditionnelles traitaient la pluie comme un déchet et l'évacuaient au plus vite via des tuyaux connectés directement aux rivières ou aux stations de traitement.

Or, la pluie est une ressource précieuse : avant de recharger les nappes, l'eau infiltrée nourrit les sols, permettant ainsi la vie végétale et la biodiversité. C'est pourquoi l'Agglo s'est fixée comme objectif d'infiltrer au moins 5 ha/an.

Objectif dépassé l'année dernière notamment grâce aux travaux de « déconnection des réseaux » place de Dunkerque et rue de l'Isle à Valence, chemin des Bœufs à Romans, dans le centre ville de Bourg-de-Péage.

21,5 M€ d'investissement en 2023

pour l'assainissement et les eaux pluviales

L'assainissement en 2023

- **3 km de réseaux d'assainissement renouvelés** soit 3,1 M€ de travaux : rue de l'Isle et avenue Clémenceau à Valence, rue Saint Nicolas et avenue des Allobroges à Romans-sur-Isère. Ces travaux ont majoritairement été réalisés « par l'intérieur » afin de minimiser l'impact pour les riverains.
- **87 habitations existantes raccordées** au réseau d'assainissement rue Claude Marcé et rue du Royans à Mours Saint Eusèbe : soit 2,4 km de canalisations, notamment pour protéger les zones de captage d'eau potable de la Ville de Romans-sur-Isère. Parallèlement, 1,1 km de tranchées drainantes ont été réalisées pour améliorer la gestion des eaux pluviales de la rue du Royans.
- **130 raccordements réalisés** suite à la construction de nouvelles habitations.
- **782 installations d'assainissement non collectif contrôlées.** L'Agglo est en effet en charge de contrôler la vente et le fonctionnement des 12 000 installations « privées » réparties sur le territoire.
- **201 contrôles de branchement / raccordement** : l'Agglo réalise ces contrôles notamment si elle soupçonne l'existence de rejets d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement.
- **33 diagnostics « qualité eau »** : l'objectif est de vérifier et réduire les substances dangereuses ou toxiques susceptibles d'être dispersées dans l'eau par les entreprises et commerces. Le diagnostic est gratuit.



Marie-Hélène Thoraval
Maire de
Romans-sur-Isère

Romans-sur-Isère

Pour aménager la place de la Presle, nous devons déplacer le local technique assainissement. L'Agglo a saisi cette opportunité pour créer un poste de refoulement, plus performant (débit x4) et plus respectueux de l'environnement (rejets dans l'Isère limités).

> Budget : 3 M€

2020
46 M€
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



03. Déchets

Ici, on trie et ... on a réduit nos ordures ménagères !

L'année 2023 a été celle du changement pour les habitants des communes de moins de 10 000 habitants qui, désormais, déposent leurs ordures ménagères en « Point d'apport volontaire ».

Un changement d'habitude important mais qui a globalement été bien accepté et qui, cumulé à la simplification du tri (tous les papiers et emballages se trient) et au développement du compostage a permis de faire baisser de manière significative la quantité d'ordures ménagères.

Des conséquences positives pour l'environnement... et le porte-monnaie

À l'échelle du territoire, une baisse de 7,2 % a été constatée. Ce qui a permis à l'Agglo de réduire la fréquence des collectes en porte à porte dans les communes de plus de 10 000 habitants et de ne pas augmenter la taxe sur les ordures ménagères !

Ici, on composte aussi !

Depuis octobre 2021, afin de limiter les quantités d'ordures ménagères, l'Agglo met à disposition gratuitement des composteurs individuels pour tous les foyers disposant d'un espace vert. Pour les autres, elle accompagne gratuitement la mise en place du compostage collectif, qu'il soit sur l'espace public, en pied d'immeuble ou en structure.

Un dispositif de sensibilisation et d'animation renforcé dans 4 communes

A Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence, Saint-Marcel-lès-Valence et Valence, l'Agglo a missionné la société Pizzorno pour améliorer le tri et la collecte des déchets.

Le principe : des objectifs clairement définis et une « obligation de résultats » aussi bien quantitatifs (baisse des erreurs de tri, des volumes de déchets, installation de composteurs...) que qualitatifs (pédagogie et sensibilisation, animations et ateliers ciblés...).

Les déchets en chiffres

49 communes de l'Agglo (sur les 49 prévues) organisées en **apport volontaire** pour les ordures ménagères

449 conteneurs d'ordures ménagères installés en 2023

2 476 composteurs individuels mis à disposition des particuliers

24 sites de compostage collectif créés

16 nouveaux véhicules de collecte au BioGNV

2020
264 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune

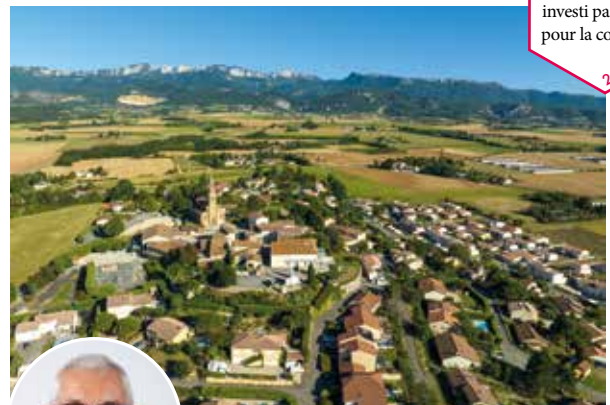


Pascal Hansberque
Maire de Triors

Triors

J'ai souhaité que l'on installe un conteneur de collecte de textiles, linges et chaussures sur ma commune. L'Agglo a pu le faire en partenariat avec la Ressourcerie Nouvelle'R et c'est un succès : 480 kg ont été collectés en 3 mois.

2020
1 M€
investi par l'Agglo
pour la commune



Philippe Hourdou
Maire de Marches

Marches

Notre commune a la chance de bénéficier d'une des 13 déchèteries de l'Agglo. C'est un équipement important pour la bonne gestion des déchets. Nous prenons soin de la santé du personnel et des usagers : l'été dernier, nous avons adapté les horaires lors de la canicule.



2020
1,5 M€
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026



2020
295 000 €
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026



Fabrice Bar
 Maire d'Eymeux

Eymeux

Suite à l'aménagement de l'entrée sud du village, l'Agglo a adapté l'éclairage public pour assurer la sécurité des habitants et a également installé des luminaires Leds pour améliorer l'accès au lotissement.

> Budget : 31 800€



Jérôme Pouilly
 Maire de Montmiral

Montmiral

70 % d'économie grâce aux Leds ! C'est le résultat de la rénovation des luminaires réalisée sur la commune en 2023 (de 14 000 kWh à 3 980 après changement). Nous avons choisi la couleur « blanc chaud » pour minimiser l'impact sur la faune et la flore.

> Budget : 51 500€

04. Énergie

Éclairage public : - 40 % de consommation en 2023

En 2023, en réponse à la crise énergétique et soucieuse, de manière générale, de réduire ses consommations, l'Agglo a mis en œuvre un plan de sobriété énergétique et notamment organisé l'extinction de 70 % de ses points lumineux une partie de la nuit. Résultat : une économie de 5 millions de kWh, soit environ 900 000 €.

Au quotidien, le service Éclairage public de l'Agglo accompagne les communes dans leurs travaux de voirie nécessitant la modernisation de l'éclairage public. En 2023, près de 3 000 points lumineux énergivores ont ainsi été remplacés par des luminaires à Leds plus économes en énergie.

Objectif : atteindre 70 % de luminaires à Leds d'ici fin 2026 (en 2023, 48 % le sont).

4,5 M€ investis en 2023

- 14 % de consommation énergétique dans les bâtiments publics

Modification des températures (chaud et froid), fermetures ponctuelles de certains équipements, travaux de rénovation thermique comme à la crèche les Trotinettes de Genissieux, gestion centralisée des équipements techniques... les différentes mesures du plan de sobriété appliquées aux bâtiments de l'Agglo ont permis une baisse de 14 % des consommations d'énergie.

Toujours plus de véhicules propres et à faible émission

En 2023, l'Agglo a renouvelé 46 % de ses véhicules par du « faible émission », dépassant largement le seuil de 30 % fixé par la loi. Actuellement, la part de ses véhicules propres est de 15 %.

Le réemploi de matériaux est de plus en plus privilégié. Les équipes de l'Agglo démontent et stockent par exemple des cloisons, matériels de plomberie ou de menuiserie pour qu'ils puissent être réutilisés sur d'autres chantiers.



Philippe Barneron
Maire de Peyrins

Peyrins

L'Agglo aide la commune de Peyrins à créer un réseau de distribution de chaleur biomasse qui permettrait de chauffer plusieurs bâtiments publics. Les études sont lancées, le projet pourrait voir le jour d'ici 2026.



2020
990 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune
2026

Accélérer la production d'énergies renouvelables

La loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (loi APER) de 2023 vise un triple objectif : préserver le pouvoir d'achat des Français et la compétitivité des entreprises, défendre l'indépendance industrielle, énergétique et politique de la France et lutter contre le dérèglement climatique.

Cette loi remet les communes au cœur du dispositif car c'est désormais à elles de définir, après concertation avec leurs habitants, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération concernent toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc.

C'est une opportunité pour Valence Romans Agglo de renforcer la production d'énergies renouvelables définie dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial.

/ Zoom sur ROVALER

Pour mener à bien sa politique de transition énergétique et notamment développer les énergies renouvelables, Valence Romans Agglo a créé un outil d'investissement local : la Société d'économie mixte Romans Valence énergies renouvelables (ROVALER).

Elle a pour objectif d'impulser la dynamique de développement des énergies renouvelables et des énergies nouvelles sur le territoire ; de contribuer à l'émergence de certaines filières et de participer aux objectifs territoriaux de mix énergétique.

Chiffres clés 2023

- Grâce à 24 centrales photovoltaïques en service : 9.3 GWH ont été produits soit la consommation électrique de 4 200 foyers.
- Inauguration et mise en service de trois stations d'approvisionnement en biogaz par Drôme énergie distribution.

Aider les communes et les professionnels à passer à la chaleur renouvelable

Avec l'ADEME, l'Agglo permet de financer une partie des installations de production et distribution de chaleur renouvelable (biomasse, géothermie, solaire thermique, réseaux de chaleur) des entreprises, associations et collectivités. Un coup de pouce bienvenu et qui peut être décisif pour des projets vertueux.

Climat : limitons les dégâts

En 50 ans, la température moyenne à la surface de la terre a augmenté de 1,1 degré. Jamais changement climatique n'a été aussi rapide. La cause ? Les activités humaines. Nous rejetons trop de CO2 dans l'atmosphère. Ce gaz à effet de serre retient l'énergie du soleil et la transforme en chaleur.

D'où viennent nos émissions de CO2 ?

Empreinte carbone moyenne en France en 2019

9,3 tonnes
par habitant

50 %
de l'empreinte carbone est associée aux importations



Source : SDS, extrait des *Chiffres clés du climat : France, Europe et Monde* = édition 2023

Le saviez-vous ?



Un aller-retour Paris-New York en avion c'est :

1,8 tonnes de CO2

soit presque la totalité de l'objectif annuel par personne à atteindre en 2050.

L'empreinte carbone, selon l'Agence de la transition écologique (Ademe), c'est « l'indicateur qui permet de mesurer les émissions de gaz à effet de serre associées à la production de biens et de services utilisés en France, qu'ils soient fabriqués sur le territoire ou importés. »

Quels effets sur la planète ?

Parmi les conséquences très concrètes de ce réchauffement climatique, la multiplication des phénomènes météorologiques violents : inondation, sécheresse, canicule...

Que devons-nous faire ?

Il est urgent de limiter la hausse des températures. Pour cela, chaque Français doit réduire son empreinte carbone.

Objectif : 2 tonnes par an et par habitant, soit moins que ce que nous émettons aujourd'hui pour nos seuls déplacements.

Comment faire ?

Pour espérer atteindre cet objectif, nous devons tous nous engager dans une démarche de transition écologique. L'effort doit être collectif : États, entreprises, individus... Car chacun de nous a le pouvoir de d'agir, en changeant ses habitudes :

- Manger plus de protéines végétales et moins de protéines animales. Privilégier les produits locaux de saison vendus en circuits courts.
- Essayer de réparer (meubles, appareils électriques, vêtements...) plutôt que jeter et remplacer.
- Limiter la température à 19°, installer des ampoules Led.
- Opter pour le vélo, le co-voiturage, les transports en commun... lorsque cela est possible.

/ L'Agglo agit

Consciente de la nécessité d'agir, l'Agglo a été l'une des 1^{re} collectivités à lancer son Plan climat air énergie territorial (PCAET) en 2019.

Élaboré avec plus de 180 partenaires locaux, le PCAET fixe des objectifs en matière de rénovation, alimentation, agriculture, mobilité, qualité de l'air, déchets, énergies renouvelables, sobriété...

6 axes stratégiques ont été définis :

- Aménager le territoire dans la logique d'un territoire à énergie positive (TEPOS), résilient aux changements climatiques
- Améliorer la performance énergétique et climatique du patrimoine public
- Adapter l'organisation de l'Agglo pour accompagner le changement
- Développer les énergies renouvelables, réduire les déchets, optimiser les systèmes d'assainissement, développer la production et l'usage des produits biosourcés
- Développer une offre de mobilité adaptée
- Mobiliser tous les acteurs (communes, citoyens, entreprises, associations...).

ÉCONOMIE - HABITAT

Les objectifs



01. Emploi / Insertion

- Accompagner ceux qui cherchent un emploi ou une formation en les mettant en contact avec ceux qui recrutent.

02. Filières / Métiers d'art

- Accompagner les filières d'excellence : métiers d'art, agroalimentaire, image animée, industrie, cuir...



03. Parcs d'activités / Immobilier d'entreprise

- Conforter le dynamisme économique du territoire en aménageant et créant des infrastructures qui anticipent et accompagnent les besoins des entreprises.

04. Habitat / Logement

- Favoriser un développement harmonieux et équilibré de l'habitat.



05. Mobilités

- Promouvoir des modes de déplacements sûrs, favorables à la santé et à l'environnement : un atout pour les habitants du territoire et pour son rayonnement.

L'économie et l'habitat c'est : **21 %** de l'investissement de l'Agglo et **13 %** du budget de fonctionnement

01. Emploi / Insertion



75 %
d'actifs



102 000
emplois



23 000 établissements
dont 130 de plus de 100 salariés



1^{er} secteur employeur,
l'industrie :
agro-alimentaire, métallurgie,
cuir et maroquinerie...



2 000 créations d'entreprises
par an en moyenne
dont 75 % d'entreprises individuelles
(et une forte proportion d'agriculteurs)

Dites 333 et trouvez un emploi !

Le 333 (avenue Victor-Hugo à Valence), c'est **un lieu dédié à l'emploi et animé par l'Agglo**. Des permanences, des Cafés de l'emploi avec la Ville de Valence et des job datings y sont régulièrement organisés, prioritairement pour les métiers en tension : emplois saisonniers en mars, métiers du BTP et de l'artisanat en mai, de la sécurité / défense en octobre... Ce dernier a rassemblé de nombreux partenaires : les différents corps d'armées, le SDIS, la Sécurité ferroviaire, les Services pénitentiaires, la Police nationale et la Police municipale... et un public conquis par des démonstrations très concrètes.

L'efficacité est au rendez-vous puisque chaque événement du 333 débouche sur 10 à 30 recrutements (CDD et CDI).

Tout au long de l'année, les personnes à la recherche d'emploi ou de formation viennent au 333 pour **rencontrer les recruteurs et des organismes de formation mais**

aussi découvrir des métiers grâce à la réalité virtuelle ou aux témoignages de salariés. Les entreprises peuvent quand à elles rationaliser leurs recherches et rencontrer plusieurs candidats en même temps. Elles apprécient également d'être en contact direct avec les différents acteurs locaux de l'emploi-formation-insertion.

En 2023, le 333 a également participé aux principaux événements liés à l'emploi sur le territoire : le salon du recrutement et de l'alternance du Dauphiné Libéré, les salons de l'alternance de Bourg-lès-Valence, Romans et Maestris, les 2 forums « 1 semaine pour 1 emploi » organisés à Portes-lès-Valence, les job datings de ses partenaires Cap Emploi et Synergies, les 2 événements « Place de l'emploi et de la formation » (organisés par France Travail au cœur des quartiers du Polygone et de la Chamberlière)...

576 360 €

c'est le montant des subventions versées en 2023 par l'Agglo aux associations œuvrant en faveur de l'emploi sur le Territoire : Mission Locale de l'Agglomération et du Territoire du Valentinois, Mission Locale Drôme des collines-Royans-Vercors, Initiative, Ecole de la Deuxième Chance, La Plateforme Emploi ADIE.

Etudiants du territoire : j'y suis ... j'y reste !

Près de 8 000 étudiants sont formés dans l'Agglo chaque année. En complément de leur formation, Valence Romans Agglo leur offre l'opportunité de mieux connaître l'écosystème local et de rencontrer les entreprises du territoire qui recrutent en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Au programme : des présentations en amphi des filières qui recrutent, des soirées rencontres avec des recruteurs, une communauté Linked-in dédiée... Le tout en partenariat avec l'Université Grenoble Alpes et le club d'entreprises CEV.

02. Filières / Métiers d'art

L'industrie : une priorité pour l'économie locale



L'industrie, qui représente près de 20 % de nos emplois (moyenne nationale : 12 %), est un enjeu fort pour le développement de filières d'excellences que sont l'agroalimentaire, la mécanique, l'électronique de pointe, les industries culturelles et créatives et la filière luxe (cuir/chaussure/bijouterie).

C'est pour cela que l'Agglo s'est portée candidate et a obtenu, en novembre 2023, le label Territoire d'Industrie décerné par l'État.

À la clé : **des financements de 500 000 à 1 M€ en moyenne chaque année** pour les entreprises ayant des projets à dimension collective et qui concernent :

- l'innovation (projets collaboratifs)
- la transition (écologie industrielle territoriale)
- les compétences et la main-d'œuvre (briques de formation, partage de ressources)
- le foncier (friches, site industriel clés en main)

De plus, les entreprises pourront également bénéficier d'aides de l'Etat (Fonds Vert) à condition que leur projet soit exemplaire dans ses effets environnementaux et d'entraînement de filière.



Le cuir et la chaussure : une filière historique !

L'Agglo soutient les professionnels de cette filière notamment en accompagnant financièrement 2 structures locales :

Romans Cuir

C'est une association créée en 2012 dans le but de promouvoir la filière cuir et de fédérer l'ensemble de ses acteurs (fabricants, sous-traitants, organismes de formation, etc). Elle a notamment créé, avec le soutien de l'Agglo, le dispositif « Proto en main » pour aider les créateurs de chaussures à réaliser leur prototype avant une mise en marché.

La Shed Factory

L'Agglo est également partenaire actif de cette manufacture de proximité qui accueille et forme les créateurs et leur permet de fabriquer leurs produits dans des ateliers locaux et d'éviter ainsi des investissements trop lourds.

L'industrie, 1^{er} secteur employeur de l'Agglo : 23 000 TPE-PME

(+ 33 % en 10 ans).
130 établissements de plus de 100 salariés ;
la moitié des établissements n'a pas de salarié.



/ Le cuir dans l'Agglo, c'est :

- 960 emplois.
- 25 000 visiteurs accueillis à la Cité de la Chaussure en 2023.
- 16 400 paires de chaussures fabriquées dans l'ensemble des 3 ateliers (Insoft, Max Vincent et Atelier Made in Romans) de la Cité de la Chaussure.
- Bientôt de nouvelles opportunités au sein de la Zone d'activités des Chasses, espace économique en cours d'extension avec la création d'un village pour les entreprises de la filière cuir, maroquinerie, chaussure.

Images animées : l'excellence sur notre territoire

La Cartoucherie, c'est un bâtiment qui a été construit en 1852 pour accueillir une usine de textile. En 1874, l'Etat a racheté l'usine pour la transformer en cartoucherie nationale. L'activité a duré jusqu'en 1964.

Depuis 2009, le site accueille des activités d'image animée et à partir de 2010, c'est l'Agglo qui en a la gestion, avec celle du parc attenant, aménagé en 2021 et ouvert 7j/7.

La mission du pôle de l'image animée ? Accompagner et assurer la promotion de la profession, et notamment des 19 structures qui sont hébergées à la Cartoucherie. À cet effet, des rencontres sont régulièrement organisées afin de développer les connaissances mais aussi le réseau de l'ensemble des acteurs de l'image animée.

Pour soutenir la production d'œuvres, l'Agglo contribue à un Fonds de soutien aux œuvres d'animation, en partenariat avec le Département de la Drôme et a apporté **380 000 € pour 19 projets** de court métrages, séries ou long métrages en 2023.

Enfin, pour garantir la pérennité de cette filière, l'Agglo aide la création de **nouvelles formations supérieures** par exemple celles portées par l'Institut supérieur Montplaisir à Valence.



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

Bourg-lès-Valence

Je suis heureuse que le cœur de l'image animée batte à Bourg-lès-Valence ... grâce au site de la Cartoucherie bien sûr mais aussi aux 2 festivals organisés par l'Equipée avec le soutien de l'Agglo ; le Festival d'un jour et le Festival deux nuits.

2020
17 M€
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Fabrice Larue
Maire de Clérieux

Clérieux

Nous avons été ravis qu'un ébéniste de la commune ouvre son atelier à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art organisées par l'Agglo, d'autant plus que son travail s'inscrit dans une démarche d'éco-conception.

Les artisans d'art : une vraie richesse

En 2023, pour la 5^e fois, l'Agglo s'est associée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme pour organiser les Journées Européennes des Métiers d'Art.

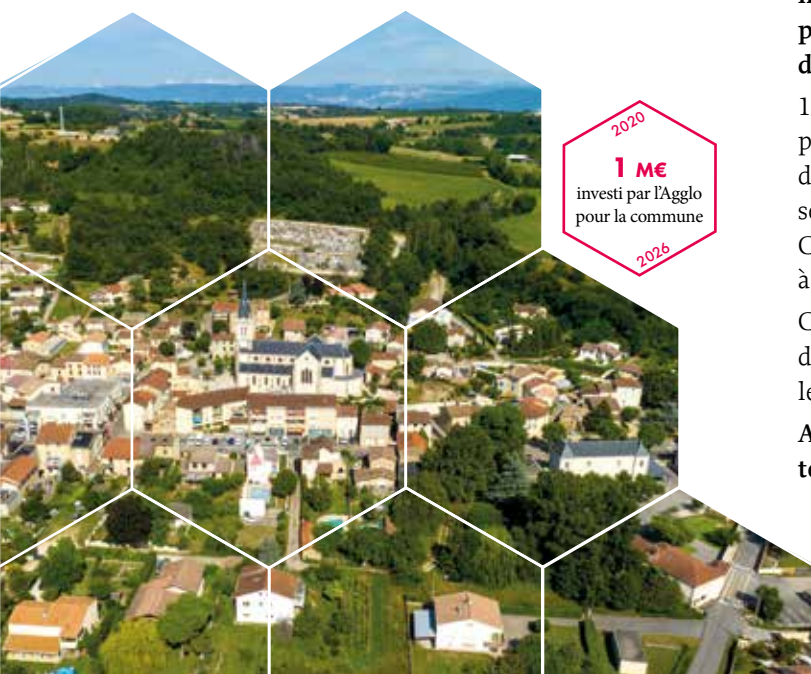
Objectif : donner de la visibilité aux talents, nombreux, de notre territoire qui compte en effet plus de 250 ateliers d'artisanat d'art dans 16 domaines différents.

110 artisans répartis dans 9 communes de l'Agglo ont profité de l'événement pour ouvrir leurs ateliers, réaliser des démonstrations et faire découvrir leur art... Plusieurs se sont regroupés au sein de collectifs au musée de la Chaussure à Romans-sur-Isère et au Manoir de Genas à Bourg-lès-Valence.

Cette édition a été une première pour 6 des 7 centres de formation métiers d'art qui ont également ouvert leurs portes pour accueillir le public.

Au global, près de 7 000 visiteurs ont bénéficié de ce temps fort, soit + 55 % par rapport à 2022.

2020
1 M€
investi par l'Agglo
pour la commune
2026



Savoir-faire des entreprises : un axe de développement pour le tourisme

Convaincue que les métiers d'art et nos entreprises représentent une véritable opportunité pour attirer davantage de visiteurs et notamment des touristes, l'Agglo accompagne ceux qui souhaiteraient ouvrir leurs ateliers et leurs entreprises de manière récurrente et se lancer dans une démarche de « tourisme de savoir-faire ».

Cette démarche présente de nombreux avantages :

- la possibilité de répartir les visites tout au long de l'année,
- pour le visiteur, qu'il soit habitant ou touriste, une opportunité de faire l'expérience du fabriqué local et donc de changer ses habitudes de consommation,
- un moyen de donner de la visibilité aux entreprises mais aussi de faire découvrir des métiers (en tension notamment), de susciter des vocations grâce à la valorisation des salariés et donc de recruter différemment... et bien sûr de développer l'économie locale.

Une centaine d'entreprises pourraient être concernées par cette activité « annexe ».



2020
185 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Stéphane Cousin
Maire d'Ourches

Ourches

Je suis fier de compter sur la commune une exploitation, Dessine-moi une brebis, qui non seulement élève des brebis pour produire des yaourts, fromages et charcuteries locaux mais qui en plus, labellisée Toqué du Local par l'Agglo, s'investit pour présenter son activité aux visiteurs.

Tourisme : + 22 % de nuitées

2020
545 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Johanna Payot Rimet
Maire de Barcelonne

Barcelonne

Il y a de superbes randonnées à Barcelonne mais nous devons veiller à ce qu'elles n'engendrent pas des intrusions ou des déchets sur les parcelles privées... C'est dans cet objectif que nous réfléchissons avec l'Agglo à un sentier balisé. L'enjeu est de canaliser les flux de randonneurs et que tout le monde soit satisfait : habitants et randonneurs !

/ Chiffres clés du tourisme en 2023 :

- **24 500 lits touristiques sur l'Agglo** soit 17 % de l'offre départementale
- **30 % d'étrangers** : Belgique, Allemagne, Suisse, Pays-Bas, Royaume-Uni principalement
- **60% : de tourisme « d'affaire »** (au-delà de la moyenne nationale : 49 %)
- **68 %** : le taux de remplissage annuel moyen des hôtels est supérieur à la moyenne nationale (62%), hôtels qui se sont globalement modernisés et qui ont réalisé une montée en gamme (de plus en plus de 3 et 4 étoiles et même un 5 étoiles à Valence)
- **13** : c'est le nombre de places de stationnement désormais disponibles pour les camping-cars à Valence. L'inauguration de cette nouvelle aire a eu lieu à l'été 2023 en présence de l'Agglo et de Valence Romans Tourisme.

Start-up « à impact » : un enjeu pour demain

Particulièrement engagée et impliquée sur le sujet, l'Agglo a l'ambition d'être **une terre de start-up** et, dans ce but, elle anime et coordonne le réseau des entrepreneurs locaux. Elle organise pour eux des sessions de formation grâce à son **École des Entrepreneurs**. Fruit d'une collaboration entre Arcoop et la Fab.t, ces formations s'adressent aux porteurs de projet qui souhaitent s'ancrent sur le territoire et réfléchir à l'impact de leur activité en faveur des transitions écologiques, sociales et sociétales. Le parcours alterne apports théoriques et mises en situation ainsi que des outils concrets et points d'étape pour faire avancer les projets.

L'école a proposé 2 sessions en 2023, une générique (11 stagiaires) et une dédiée aux projets alimentaires et agricoles en partenariat avec le Département de la Drôme et la Chambre d'agriculture (13 stagiaires), soit au global 105 heures de formation pour chaque session, et la gratuité pour tous les stagiaires.

Un nouveau pôle de l'innovation

Désormais installée au cœur de Rovaltain, la Fab-t partage maintenant des locaux avec Le Moulin digital (association qui accompagne notamment des projets au service de la transition numérique) et le campus numérique.

Un territoire équipé et connecté

L'Agglo accompagne les communes au quotidien afin d'équiper les écoles en wifi, comme à Portes-lès-Valence et en matériel, comme à Peyrus (24 tablettes, 2 PC, 2 bornes wifi), Malissard (15 tablettes) ou Romans-sur-Isère (25 vidéoprojecteurs).

Sur les 160 écoles du territoire (environ 20 000 élèves concernés), l'Agglo, depuis 2020, a déployé et entretient 950 ordinateurs portables et 900 fixes, 1 400 tablettes, 600 bornes wifi et 900 matériels vidéo.

/ Fibre : les raccordements bientôt terminés

99 856 foyers raccordés fin 2023 sur 116 220 prévus

Taux de couverture : + de 85 % fin 2023 / objectif 98 % fin 2025.

En zone rurale : 16 848 lignes déployées sur un total de 20 325 (83 %). Restent à organiser : Eymeux, Hostun, Jaillans, Beauregard-Baret et La-Baume-d'Hostun.

Par ailleurs, le réseau Cigale (wi-fi public) s'est étendu à **52 communes adhérentes** (125 bornes au total dont 76 en milieu rural).



2020
557 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Marion Pelloux-Prayer
Maire de
La-Baume-d'Hostun

La-Baume-d'Hostun

Nous avons la chance d'avoir des citoyens qui gèrent l'association Le Chalutier depuis 2021 et qui ont pu ouvrir ce tiers lieu qui redonne vie à des bâtiments historiques. C'est important en milieu rural. L'Agglo, via la Fab-t, a apporté 25 000 € pour que ce projet voit le jour.

En 3 ans d'existence, la Fab-t c'est :

- Près de 100 projets accompagnés et/ou financés
- 353 emplois créés
- 5,1 M€ de subventions versées



2020
171 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Étienne Larat
Maire de Saint-Bardoux

Saint-Bardoux

Nous avons bénéficié des conseils de l'Agglo en matière de branchements et câblages pour les équipements numériques dans le cadre de la restructuration et l'extension de l'école primaire.



2020
22 M€
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026



Geneviève Girard
 Maire de
 Portes-lès-Valence

📍 Portes-lès-Valence

Nous prévoyons avec l'Agglo l'aménagement d'une nouvelle partie du parc d'activité des Auréats pour de futures entreprises : 12 ha sont concernés et seront pensés dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.



2020
4,9 M€
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026



Dominique Mombard
 Maire de Mours-Saint-Eusèbe

📍 Mours-Saint-Eusèbe

L'Agglo a accompagné la construction d'un bâtiment « autosuffisant » dans la zone d'activité des Revols. Nous avons trouvé cela très efficace et intéressant et avons donc décidé d'appliquer cette méthode aux bâtiments de la commune.

03. Parcs d'activités / Immobilier d'entreprise

Parcs d'activités : des développements permanents

C'est l'Agglo qui gère les 56 parcs d'activités qui représentent 1 670 ha : 62 % sur le secteur valentinois, 30 % sur celui de Romans-sur-Isère / Bourg-de-Péage et 8 % sur Rovaltain.

Cette gestion recouvre l'entretien, que ce soit en matière de voirie, d'éclairage ou d'espaces verts mais aussi de plus gros chantiers de requalification de certaines zones afin de les redynamiser.

À ce titre, des travaux d'ampleur ont démarré en avril 2023 sur la zone des Allobroges à Romans-sur-Isère, la 2^e zone la plus importante de l'Agglo avec 350 entreprises et 6 000 salariés. Plus de 9 M€ ont été mobilisés pour la rénovation de la voirie, les travaux d'assainissement, la gestion des eaux pluviales, la création de pistes cyclables sécurisées, la végétalisation, l'éclairage public... Les travaux devraient être terminés à l'été 2025.

Des changements majeurs pour l'immobilier d'entreprise

En octobre, l'Agglo a convié les entreprises et acteurs de l'immobilier à une conférence dédiée à l'immobilier d'entreprise. L'occasion de rappeler les points clés du contexte, notamment les impacts de la loi ZAN (**Zéro artificialisation nette**) et d'expliquer la stratégie de l'Agglo : optimiser le foncier, développer le tertiaire et le médical dans les centres urbains mais aussi les villages d'artisans, favoriser l'implantation d'entreprises dans des bâtiments existants (friches), stopper les implantations d'activités de logistique, permettre l'accueil de projets industriels d'envergure, limiter l'offre de commerces en périphérie...

C'est ce même sujet que Valence Romans Agglo a traité lors de sa participation en décembre dernier, en tant que parrain, au SIMI, salon incontournable de l'immobilier d'entreprise au Palais des Congrès à Paris en organisant une conférence en présence de Nicolas Bouzou, économiste de notoriété nationale. L'occasion de mettre en avant notre territoire, classé une nouvelle fois sur le podium des agglomérations les plus dynamiques dans le baromètre Arthur Loyd.

/ Au plus près de nos entreprises

Soirées « pitch » pour permettre aux futurs créateurs d'entreprise numérique de tester leur projet auprès de professionnels (Mardinnov), rencontres et conférences pour les entreprises « leaders » (plus de 100 salariés), concours pour mettre en avant les innovations des entreprises du territoire (Trophées de l'entreprise)... De nombreux événements ont été organisés tout au long de l'année 2023 afin de mettre en réseau... et en valeur les entreprises de notre agglomération.

2020
3 M€
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Françoise Chazal
Maire d'Étoile-sur-Rhône

📍 **Étoile-sur-Rhône**

En 2023, l'Agglo a participé à 3 rénovations de logements dans la commune, avec 15 000 € de financement. La maison agrandie et rénovée en entrée de ville donne une autre image d'Étoile désormais !

2020
352 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Francis Barry
Maire de Saint-Christophe-et-le-Laris

📍 **Saint-Christophe-et-le-Laris**

L'Agglo a apporté 4 000 € de subventions à un particulier qui a opté pour une rénovation de son logement en utilisant des matériaux bio-sourcés et écologiques : un projet totalement vertueux qui méritait bien cela !

04. Habitat / Logement

Rénover, loger, planifier et animer

C'est l'Agglo qui, avec les communes et ses partenaires, pilote et coordonne la politique de l'habitat sur son territoire. Le sujet de l'habitat a été plus que jamais d'actualité en 2023 puisqu'un nouveau Programme Local de l'Habitat a été élaboré pour les 6 années à venir. Son budget s'élève à **33,2 M€ / an** et représente 25 € / habitant et par an.

Ce document stratégique définit les principes et les objectifs que ce soit pour le parc public ou privé, pour les constructions existantes ou à venir, pour toutes les communes et tous les habitants, notamment ceux ayant besoin de logements spécifiques (personnes en situation de handicap, jeunes, personnes âgées, gens du voyage et ménages défavorisés).

4 axes guideront les actions Habitat jusqu'en 2029 :

- **RÉNOVER** : compte tenu des enjeux climatiques, mais aussi sociaux et urbains, la rénovation énergétique des logements (privés et publics) est une priorité, la moitié du budget y sera consacrée.
- **LOGER** : il s'agit d'aider les classes moyennes et les publics les plus fragiles à trouver un logement, et de leur donner accès à un logement à la location ou à l'achat.
- **PLANIFIER** : le but est que les logements dans les centres urbains et les villages soient occupés et que chaque commune respecte les objectifs de nouvelles constructions afin d'avoir une cohérence à l'échelle de l'Agglo.
- **ANIMER** : avec la Maison de l'Habitat ouverte à Valence en juin 2023, les habitants des 54 communes disposent désormais de 2 guichets d'information, de conseil et d'accompagnement technique dédiés à tous les sujets de l'habitat et du logement. Une Maison de l'Habitat est également présente à Romans-sur-Isère.

/ Adaptation de logement, rénovation, construction et agrandissement, économies d'énergie, recherche de logement, conseil juridique, cohabitation intergénérationnelle...

Toutes les réponses à vos questions sur le logement sont concentrées en un lieu unique : **les Maisons de l'Habitat, un service gratuit et ouvert à tous**. En 2023, plus de 2 000 particuliers et copropriétés ont sollicité les conseils de l'Agglo et de Renov'habitat durable pour une rénovation énergétique et 981 000 € d'aides ont été versées par l'Agglo pour des travaux de ce type.

153 personnes ont bénéficié gratuitement des recommandations et avis de notre architecte conseil pour des projets de construction ou de rénovation.

250 M€ pour l'aménagement urbain

4 quartiers bénéficient du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) jusqu'en 2026 : les **Hauts de Valence** et le **Polygone** à Valence et le **Centre ancien** et le **Quartier est** à Romans-sur-Isère.

Parmi les 135 opérations d'aménagement (démolitions, reconstructions, réhabilitations, créations et rénovations d'équipements publics...) prévues, 75 % ont déjà été réalisées.

C'est le cas par exemple de la nouvelle **Crèche de la Monnaie** qui a ouvert ses portes en septembre 2023, mais aussi de l'aménagement de la **place Dunkerque**, de la végétalisation de la cour de l'**école Rigaud**, ou de la construction des **logements Louise Dupin** à Valence, de la rénovation, en cours, de la **Maison du Mouton** et de l'aménagement de la **place du Chapitre** à Romans-sur-Isère.

4 maîtres d'ouvrages principaux : Valence Romans Habitat, la Ville de Valence, la Ville de Romans-sur-Isère et Valence Romans Agglo.

2 033 000 € investis par l'Agglo en 2023 : 1,5 M€ d'équipements publics, 500 000 € d'aides aux travaux de VRH.

Des actions renforcées dans des quartiers de Valence et Romans-sur-Isère

On appelle Politique de la ville, les actions mises en place pour réduire les inégalités au sein des villes en concentrant des moyens spécifiques sur les quartiers qui en ont le plus besoin.

6 quartiers Politique de la ville sont concernés :

- 4 à Valence : les Hauts de Valence (Fontbarlettes + Le Plan), le Polygone, Valensolles et la Chamberlière
- 2 à Romans-sur-Isère : le Centre ancien et le Quartier Est

L'Agglo, avec les villes concernées et la Préfecture, coordonne le dispositif pour les 6 ans à venir.

En 2023, l'Agglo a versé 40 000 € de subventions pour 8 projets développés pour les habitants : chantier d'auto-réhabilitation de logements, groupement d'achats alimentaires, tutorats jeunes / bénévoles actifs, spectacles et représentations théâtrales...

Urbanisme et habitat : un travail collaboratif

Pour la production de logements neufs, sociaux ou privés, la collaboration de toutes les communes est une condition indispensable à la cohérence et à l'efficacité du dispositif car c'est bien à l'échelle du territoire que les enjeux ont du sens.

Coté urbanisme, les communes sont parfois démunies face à des problématiques et des sujets très techniques, juridiques ou architecturaux. C'est pourquoi l'Agglo accompagne 41 d'entre elles et analyse, pour leur compte, les permis d'aménager, permis de construire, déclarations préalables de travaux etc... En 2023, 3300 autorisations d'urbanisme ont ainsi été traitées, sachant que c'est le maire qui conserve la compétence et peut donc autoriser ou refuser.

2020

3,6 M€
investis par l'Agglo
pour la commune

2026



Jean-Marc Valla
Maire de Malissard

Malissard

C'est l'Agglo qui nous conseille pour les autorisations d'urbanisme de Malissard (159 demandes en 2023) : je préfère avoir leur expertise, tout en gardant la compétence et le choix final d'autoriser ou de refuser.

2020

320 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune

2026



Jean-Noël Fournat
Maire de Jaillans

Jaillans

À Jaillans, on participe à la production de logement social. Nous en avons 4, depuis l'année dernière, sur le site du Prieuré. Ils sont gérés par l'organisme Habitat Dauphinois.

05. Mobilités

Vers une mobilité durable et inclusive

Valence Romans Mobilités s'efforce de construire un avenir où les déplacements sont non seulement plus respectueux de l'environnement, mais aussi plus pratiques, sûrs et accessibles pour tous. Le budget en 2023 était de 45,4 M€.

Des engagements pour la transition énergétique.

En 2023, 60 % des bus urbains du secteur de Valence sont désormais des bus propres. 23 bus sont 100% électriques et 34 fonctionnent au GNV. Le Gaz Naturel pour Véhicules utilisé comme carburant est du méthane, le même que celui utilisé pour la cuisine ou le chauffage. Il permet de réduire de 25% les émissions de CO² par rapport à l'essence. L'électrique, lui, les réduit de 77 %.

Encouragement au covoiturage.

2023 a aussi été l'année du lancement d'un partenariat stratégique avec Klaxit, un opérateur spécialisé dans le covoiturage pour les trajets domicile-travail des habitants ou leurs déplacements réguliers. Concrètement, Valence Romans Mobilités offre le covoiturage aux passagers et rémunère le conducteur : 3 381 personnes sont déjà inscrites sur l'application.

20 aires dédiées au covoiturage sont accessibles gratuitement sur l'Agglo.



2020
2 M€
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Gérard Lunel
Maire de
Saint-Paul-lès-
Romans

📍 Saint-Paul-lès-Romans

Valence Romans Mobilités investit 4,5 M€ avec la construction d'un centre d'exploitation de bus chez nous. Ce site permet de faire bénéficier de solutions de mobilité propres à l'ensemble du bassin romano-péageois. »

/ Valence Romans Mobilités est financé :

À 68 % par le versement Mobilité : c'est une taxe versée par les entreprises et administrations du territoire, qui correspond à 1,5 % de leur masse salariale.

À 15 % par les collectivités : Valence Romans Agglo, Communauté de Communes Rhône Crussol, la région Auvergne Rhône Alpes et l'État

À 17 % par la vente des titres de transport, donc les usagers



Bernard Vallon
Maire de Montélier

📍 Montélier

En mai 2023, la ligne 13 du plan vélo Cycléo a été ouverte à Montélier... la voie verte est séparée de la chaussée principale par une noue végétalisée : c'est sécurisant et bon pour l'environnement !



2020
3 M€
investis par l'Agglo
pour la commune
2026

Cycléo, la réalisation d'un plan vélo ambitieux

En concertation avec les communes partenaires, Valence Romans Agglo, la Communauté de communes Rhône Crussol et les Départements de la Drôme et de l'Ardèche, un plan vélo intercommunal ambitieux et réaliste a été élaboré. Ce réseau nommé Cycléo offre à 223 000 habitants un maillage de 200 km d'aménagements en faveur du vélo. En 2023, sur les 16 itinéraires qui relieront 28 communes, près de 50 % des aménagements ont été réalisés (centre-ville de Bourg-de-Péage, Pont Mistral à Valence, Beaumont-lès-Valence...) ou sont en cours d'études.

VALENCE
ROMANS
Mobilités

Et demain...



Un nouvel espace des expositions à Romans-sur-Isère d'ici 2026 !

Cet équipement polyvalent permettra d'accueillir la Foire du Dauphiné (qui pourra s'y installer dès 2025) mais aussi d'organiser différents événements, en complémentarité avec le Palais des congrès et des expositions de Valence. D'une surface d'environ 33 000 m², il comprendra un hall couvert et multifonctions, une aire d'exposition extérieure (pour l'installation de chapiteaux, espace forains...), et d'importantes capacités de stationnement.

C'est le site des Glycines qui a été retenu pour sa surface (64 000 m²), l'environnement paysager (qui sera préservé) et l'accessibilité (entrée de ville).

> Coût estimé de l'opération : 24 M€.



Un nouveau stade à Rovaltain d'ici 2028 !

C'est une opportunité exceptionnelle pour l'Agglo : un mécène valentinois, Pieric Brenier, PDG de l'entreprise Koesio, va financer, sur ses fonds propres, la construction d'un stade de 7 000 places à Rovaltain. Un magnifique écrin pour le club de rugby VRDR mais aussi pour l'organisation de spectacles culturels et d'événements d'entreprises. L'Agglo prendra en charge les aménagements extérieurs du stade à hauteur de 9 M€.

> Budget total : 44 M€.

Objectif : livraison du stade en 2028.



Jean-Claude Duclaux
Maire d'Alixan

Alixan

Un secteur important de la commune va être aménagé pour les entreprises. Le futur parc Vercorstech fera 34 hectares et accueillera notamment la société Mobalpa qui a choisi notre Agglo pour son nouveau site de production. »

Poursuite des travaux dans les zones d'activités

En 2024 et 2025, ce sont surtout les zones d'activités des Auréats (5 M€ de travaux) et de Lautagne (1,7 M€ de travaux) à Valence qui connaîtront une nouvelle jeunesse. Les aménagements visent les voiries et la circulation des voitures et des vélos mais aussi la végétalisation et la gestion des eaux pluviales.

Un réaménagement de la zone des Couleures à Valence est prévu et devrait débuter avant 2026. Plus de 2 M€ y seront dédiés.



SERVICES AUX HABITANTS

Les objectifs



Petite enfance

- Proposer des équipements et des services adaptés pour que les enfants du territoire grandissent bien et que les parents s'épanouissent !

Jeunesse

- Encourager les jeunes à découvrir de nouvelles activités et à réaliser des projets, notamment en milieu rural.



Sport

- Mettre à la disposition des sportifs de l'Agglo des équipements accessibles à tous. Accompagner les clubs dans l'organisation d'événements.

Culture

- Soutenir les acteurs du territoire afin que l'offre artistique rayonne sur l'ensemble des communes.



Les services aux habitants c'est : **9** % des investissements de l'Agglo et **31** % du budget de fonctionnement

01. Petite enfance

Accompagner les enfants et les parents

Soutenir et accompagner la parentalité, favoriser la mixité pour promouvoir l'égalité des chances, accompagner l'éveil et la socialisation du tout-petit, favoriser une équité dans la qualité du service rendu sur le territoire... telles sont les missions des 500 agents du service Petite enfance. Plus de 23 M€ ont été dédiés à la petite enfance en 2023.

2020
1,6 M€
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Catherine Peltier
Maire de Génissieux

Génissieux

Notre crèche Les Trottinettes a bénéficié d'importants travaux d'amélioration thermique pour un meilleur confort des enfants été comme hiver. La salle d'activités a aussi été modernisée. Au global, c'est 202 000 € que l'Agglo a mobilisés.

2020
591 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Jacques Abrial
Maire de Granges-les-Beaumont

Granges-les-Beaumont

Pour aider l'installation d'assistantes maternelles indépendantes chez nous, la commune leur met des locaux à disposition et l'Agglo leur a fait un gros don de matériel. Elles devraient pouvoir ainsi boucler leur budget et ouvrir en 2024 !

Accompagner les parents

Dans ses 5 Relais Petite Enfance (RPE), l'Agglo aide les parents à trouver la solution de garde idéale pour leur enfant (8 560 personnes conseillées en 2023).

L'Agglo propose aussi 11 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), des espaces de partage qui permettent aux enfants de jouer et de se découvrir et aux parents d'échanger sur leur quotidien avec des professionnels de la Petite enfance. **1 105 enfants et 1 046 parents différents ont fréquenté les LAEP en 2023.**

Pour accompagner chacun dans sa parentalité, depuis 2021 l'Agglo organise des « Rdv des parents » une fois par mois afin de donner aux parents des clés pour aider leur enfant à bien grandir. Différents sujets y sont abordés : les écrans, l'égalité garçons-filles, le lien parents-ados, le harcèlement scolaire... **En 2023, 10 RDV ont eu lieu et ont réuni plus de 300 personnes.**

34 crèches collectives sur 18 communes

En septembre 2023, la nouvelle crèche du quartier de la Monnaie (« **Au Clair de la Lune** », 30 places) a ouvert à Romans-sur-Isère, au sein d'un Espace Petite enfance flambant neuf, accueillant aussi d'autres activités à destination des parents, des assistantes maternelles et des tout-petits. Montant des travaux : 2,1 M€

28 crèches sont gérées directement par l'Agglo (représentant **939 places d'accueil et 2 265 enfants différents accueillis en 2023** soit 100 de plus qu'en 2022) et 6 crèches sont en gestion déléguée (153 places).

165 enfants ont été accueillis dans des crèches familiales en 2023, c'est-à-dire au domicile d'assistantes maternelles qui sont employées par l'Agglo. Elles bénéficient régulièrement d'ateliers collectifs et de formations mais aussi de tout le matériel de puériculture mis à disposition par l'Agglo.

Soutien aux professionnelles

Dans ses 5 RPE, l'Agglo forme les assistantes maternelles indépendantes qui le souhaitent. Celles-ci peuvent également profiter, avec les enfants dont elles s'occupent, d'ateliers collectifs d'éveil et de socialisation. En 2023, 368 assistantes maternelles et 1 514 enfants ont été accueillis dans les RPE.



2020
441 000 €
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026

02. Jeunesse



Séverine Bouit
 Maire de
 Combovin

Combovin

Le Point jeunes mobile, la Pop-Corn caravane fait escale à Combovin pour le bonheur des jeunes qui y jouent, organisent des sorties, montent des projets... Pour optimiser ce service et le rendre accessible au plus grand nombre, l'Agglo va modifier les horaires de présence.

7 Points jeunes pour une proximité maximale avec les ados

L'Agglo compte désormais 7 Points jeunes fixes mais aussi 2 Points jeunes associatifs subventionnés par l'Agglo (à Châteauneuf-sur-Isère et Beauvallon), la Pop-Corn caravane et le Point jeunes numérique.

Objectifs : permettre aux 11-17 ans de gagner en autonomie, de s'ouvrir au monde, de prendre leur place sur le territoire... et permettre aux animateurs de repérer d'éventuelles difficultés.

Koa : loisirs et découvertes pour les vacances

Pour chaque vacances (sauf Noël), l'Agglo propose une multitude d'activités aux 6-17 ans : séjours courts ou longs, semaines thématiques ou sorties à la journée. Il y en a pour tous les goûts !

En 2023, 1 806 places supplémentaires ont été proposées, soit une augmentation de 33 % de la capacité d'accueil.

L'Agglo anime également un réseau des accueils de loisirs extrascolaires du territoire et porte avec eux différents projets culturels, sportifs, pédagogiques comme l'événement Zic'en live. En 2023, 17 jeunes ont décroché leur diplôme du BAFA Citoyen, 1^{re} édition de cette formation proposée par l'Agglo.

Des éducateurs de prévention à l'écoute des jeunes

Leur mission consiste à orienter les ados en difficulté mais aussi accompagner les parents dans leur fonction éducative : scolarité, insertion professionnelle, conduites à risques...

En 2023, les éducateurs ont été fortement mobilisés auprès des jeunes suite au drame de Crépol.



Lydie Vesseix
 Maire de Charpey

2020
1 M€
 investi par l'Agglo
 pour la commune
 2026

Charpey

En octobre, nous avons inauguré le Point jeunes à Charpey qui est maintenant le point de rdv pour les ados de la commune mais aussi des 5 communes alentours. Nous avons mis les locaux à disposition, les travaux ont été en partie réalisés par un chantier jeunes et l'Agglo gère l'animation. Une collaboration efficace...

Information, orientation et prévention pour tous les jeunes de l'Agglo avec les PIJ

Pour répondre à toutes les questions du quotidien des 11-30 ans, l'Agglo a créé les PIJ (Prévention Information Jeunesse) à Valence (médiathèque Latour Maubourg) et à Romans-sur-Isère (à l'ex école République en septembre 2024 avant de s'installer dans la médiathèque Simone de Beauvoir qui sera reconstruite d'ici 2026).

Recherche de stage de 3^e, job d'été, BAFA, loisirs, vacances, transports, logement, emploi ou formation, santé... les PIJ apportent des réponses personnalisées aux jeunes... mais aussi à leurs parents.



Pierre Colomb
 Maire de
 Saint-Michel-
 sur-Savasse

Saint-Michel-sur-Savasse

Nous sommes contents d'accueillir régulièrement des activités pour les jeunes qui participent au programme Koa, d'autant plus qu'une dizaine de jeunes de Saint-Michel-sur-Savasse sont inscrits à ces activités !

2020
411 000 €
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026



03. Sport

Apprendre à nager : une nécessité

Les élèves des classes de CP et de CE des écoles de l'Agglo ont expérimenté un cycle intensif propice à un meilleur apprentissage de la natation : 1 séance par jour pendant 2 semaines. Cette organisation a été étendue aux classes de CM ainsi qu'aux élèves de 32 classes de grande section des écoles maternelles des réseaux d'éducation prioritaire.

En 2023, l'Agglo a investi 179 302 € pour le transport des enfants jusqu'aux piscines.

Plein succès pour Handipiscine

Des séances aménagées dédiées aux personnes en situation de handicap, un samedi après-midi par mois à la piscine Camille Muffat de Portes-lès-Valence, ont été très appréciées et fréquentées.

/ Sobriété dans les piscines et à la patinoire

Pour pouvoir continuer à fonctionner, malgré la crise énergétique qui a éclaté en 2022, les piscines et la patinoire, les bâtiments les plus énergivores de l'Agglo, ont dû intégrer des mesures de sobriété :

- légère baisse de la température des bassins (1 à 2 degrés) et des douches ;
- réduction des plages d'ouverture des piscines, notamment pendant les vacances scolaires ;
- surfacage de la patinoire avec de l'eau froide et diminution de l'épaisseur de glace ;
- fermeture de la patinoire 13 semaines (au lieu de 8) en période estivale.

2020
10,8 M€
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



Nathalie Nieson
Maire de Bourg-de-Péage

Bourg-de-Péage

Depuis juillet 2023, c'est l'Agglo qui gère le centre aquatique Diabolo. C'est un site majeur pour l'Agglo et pour Bourg-de-Péage, qui est au cœur d'un véritable complexe sportif avec le centre d'escalade à côté !

2020
343 000 €
investi par l'Agglo
pour la commune
2026



Christian Cottini
Maire de Beauregard-Baret

Beauregard-Baret

L'Agglo a subventionné le concours de saut d'obstacle (niveau PRO2) organisé en juin 2023. 10 000 € bienvenus pour ces 4 jours d'épreuves auxquels 1 000 cavaliers ont participé.

Nager, jouer, se détendre... à Diabolo

Depuis le 4 juillet 2023, la gestion du centre aquatique Diabolo a été reprise en gestion directe par l'Agglo sous la forme d'une régie à autonomie financière, après 11 ans d'exploitation par une société privée dans le cadre d'une délégation de service public.

Un choix fait par la collectivité dans un contexte délicat (Covid + augmentation du coût de l'énergie) afin que cet équipement continue à profiter au plus grand nombre.

L'Agglo accompagne les événements sportifs

21 événements, sur 11 communes du territoire, ont été soutenus par l'Agglo en 2023 pour un budget total de 170 650 € dont 16 au titre de l'appel à projet Terre de jeux 2024.

3 événements culturels ont été labellisés Olympiade culturelle :

- le concours photos So Sport
- le balisage des parcours vélo entre les sites d'exposition de l'opération Chemin des Artistes par 3 clubs de cyclotourisme
- RAYAYYE qui a associé concert et skateboard.

04. Culture

Inauguration de la Maison du Patrimoine à Valence

Elle présente, au sein de la Maison des Têtes, deux expositions permanentes : Le patrimoine de la plaine de Valence et Valence, ville militaire. Un atelier pédagogique accueille toute l'année les classes de l'Agglo et des animations pendant les vacances scolaires.

Sur un budget global de 951 000 €, l'Agglo a contribué à hauteur de 268 000 €. **Inaugurée en juin, la Maison du Patrimoine a accueilli en 7 mois près de 9 000 personnes.**

Valence

Depuis juin 2023, les habitants et les visiteurs peuvent découvrir, dans la Maison des Têtes, un parcours d'exposition gratuit de 150 m² dédié au patrimoine de notre territoire.



Nicolas Daragon
Maire de Valence

Faire connaître notre patrimoine... à tous

En 2023, 38 communes sur 54 ont bénéficié d'une action du Service patrimoine de l'Agglo et **220 visites commentées ont été programmées dont 60 dans les communes hors Valence et Romans-sur-Isère. Ces visites ont rassemblé plus de 10 000 visiteurs et ont permis de retrouver un niveau de fréquentation supérieur à la période avant Covid.**

De plus en plus de services dans les médiathèques

- En 2023, afin d'aider les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien, **le dispositif national France services a été déployé dans 5 médiathèques de Valence Romans Agglo** (Latour-Maubourg, Fontbarlettes, le Plan, La Passerelle, Monnaie). 8 permanences par semaine ont permis d'accompagner plus de 1 500 personnes en 2023.
- **140 ordinateurs et 74 bornes wifi sont à la disposition** de personnes sous-équipées ou en situation de fracture numérique. (+ 22 % de connexions en 2023).
- **Médiabox, c'est le nouveau système de libre-service des médiathèques** ouvert au sein de la MPT de la Chamberlière. Il permet de récupérer et rendre les livres, cd, dvd réservés sur le site des médiathèques grâce à des casiers intelligents. Budget : 21 000 €.

/ 2023 en quelques chiffres

- 13 676 h** d'ouverture annuelle (dont 28 dimanches)
- 28 742 abonnés** (dont 8 879 nouveaux abonnés)
- 1 609 832 prêts** (+ 5,7 % par rapport à 2022)
- 423 965 documents** ont circulé (navette) soit + 20 %
- 450 classes accueillies** pour des animations autour de la lecture soit 16 450 élèves concernés.

Crépol

Chaque mardi, France Services est à Crépol pour les habitants de la commune et des alentours, c'est l'occasion de se faire aider pour les démarches administratives du quotidien. **Un service bien utile...**



Martine Lagut
Maire de Crépol

2020
3,4 M€
investis par l'Agglo pour la commune
2026



Frédéric Vassy
Maire de Châteauneuf-sur-Isère

Châteauneuf-sur-Isère

Un vrai coup de jeune pour notre médiathèque : sols, peintures, réaménagement des collections... L'Agglo a investi 36 992 € pour que les lecteurs puissent bénéficier d'espaces plus ouverts et lumineux.

2020
336 000 €
investis par l'Agglo pour la commune
2026





2020
443 000 €
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026



Daniel Barruyer
 Maire de
 Châtillon-Saint-Jean

Châtillon-Saint-Jean

Dans le cadre de sa participation à l'opération Chemin des artistes de l'Agglo, la commune a accueilli 9 artistes dans la salle Daniel Ardin et ce fut un succès : plus de 500 personnes ont visité l'expo en 2023.



2020
770 000 €
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026



Bruno Vitte
 Maire d'Hostun

Hostun

Nous avons choisi de mettre en valeur les œuvres au sein de l'église de Saint-Martin d'Hostun, permettant ainsi au public de découvrir par la même occasion le patrimoine bâti et paysager de la commune. Nous avons associé l'école en présentant les productions des élèves réalisées pour l'événement.

Chemin des artistes, temps fort de la vie culturelle

Le temps d'un week-end, de nombreux artistes, amateurs et professionnels, présentent leurs œuvres. Particularité de cette manifestation : elle est réservée aux communes de moins de 10 000 habitants.

/ L'édition 2023 en quelques chiffres :
39 communes, dont 4 nouvelles : Etoile-sur-Rhône, Malissard, Montmeyran et Parnans
444 artistes sélectionnés sur 678 candidats ont exposé dans plus de 50 lieux. Parmi eux, 54 % des artistes résidaient dans une commune de l'Agglo.

Chemin des artistes, c'est aussi l'occasion de parcourir le territoire :

- À vélo grâce aux « randos-vélo-expo », construites en partenariat avec les cyclos clubs du territoire : À pinces et à vélo (Romans-sur-Isère), Cyclo Barbières loisirs Drôme (Barbières) et le cyclo club de Chabeuil.
- Pour une visite patrimoniale : un circuit a été balisé afin de découvrir les expositions ayant lieu dans des lieux patrimoniaux (Valherbasse au château de

Clérieux, Hostun à l'église de Saint-Martin-d'Hostun, La-Baume-d'Hostun, Jaillans, Marches, Charpey et Montéléger à l'église, Peyrus à la chapelle Saint-Pierre et la chapelle des pénitents, Châteaudouble au temple).

- Pour favoriser et valoriser l'éveil culturel des tout-petits : 10 structures petite enfance ont exposé dans 9 communes (Alixan, Beaumont, Besayes, Clérieux, Crépol, Malissard, Montmeyran, Peyrins et Saint-Marcel-lès-Valence) les œuvres réalisées dans le cadre d'ateliers d'éveil aux arts plastiques, en partenariat avec la Direction des familles de l'Agglo.
- Pour découvrir les communes de l'Agglo à travers la chasse à l'œuvre mystère : un puzzle était à reconstituer en récupérant les pièces dans 6 communes différentes.
- Pour pratiquer ou découvrir une discipline artistique grâce aux rencontres organisées avec les artistes exposants. Certains ont proposé des démonstrations ou des ateliers.

2020
192 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune
2026




Nadine Chevrol
Maire de Saint-Laurent-d'Onay

Saint-Laurent-d'Onay

Nous avons eu la chance d'accueillir un spectacle de claquettes jazz en juillet 202, « J'ai 3 amours », mais aussi un atelier d'initiation aux claquettes. Ce projet a été aidé par l'Agglo à hauteur de 3 400 € et mené par la compagnie Danse Avenue.

2020
584 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune
2026




Bruno Servian
Maire de Montvendre

Montvendre

En octobre 2023, l'association Les Turbulentes a réalisé une semaine de stage de création autour de l'image pour adolescents (11-17 ans) « La Fabrique turbulente » : 4 jours de pratique artistique ont donné lieu à une restitution publique. Une dizaine d'ados de notre commune ont vécu cette belle expérience, encadrés par 4 artistes.

Culture & Territoires sur 100 % des communes de l'Agglo

Le dispositif Culture & Territoires a pour ambition de **diffuser largement la culture, dans l'ensemble des communes**, tout en favorisant la création.

Chaque année, un appel à projets permet de sélectionner :

- des projets culturels qui touchent à minima 2 communes dont une en milieu rural (moins de 10 000 habitants) ;
- des projets événementiels à fort rayonnement et attractivité.

En 2023, 41 438 spectateurs sur 31 communes (hors Valence et Romans) ont bénéficié du dispositif. 20 dossiers ont été soutenus sur 34 réceptionnés, pour un budget de 104 600 €.

Depuis 2016, Culture & Territoires a essaimé dans toutes les communes de l'Agglo.

Ce dispositif a permis de valoriser le patrimoine, en partenariat avec le service Pays d'Art et d'Histoire. Ainsi, la C^{ie} des Lisères a présenté dans plusieurs communes son spectacle sur la mémoire des femmes ouvrières.

Naissance de « Culture & Territoires pour les tout-petits » en 2023

La création de la Cie « La Curieuse » sera présentée en 2024 dans plus de 11 communes de l'Agglo.

L'Agglo, territoire de création et de diffusion

L'Agglo accompagne financièrement plusieurs équipements culturels. 4 250 000 € leur ont été alloués en 2023, une partie de ces subventions prenant en compte l'augmentation exceptionnelle des dépenses énergétiques.

- **130 089 spectateurs** ont fréquenté La Comédie de Valence, Lux, le Train-Théâtre, la SMAC la Cordo, Jazz action Valence, le Festival d'un jour et le Festival deux nuits, le Festival des scénaristes. La Comédie itinérante, Lux, l'Équipée, le Train-Théâtre déploient aussi des projets hors les murs, dans les communes les plus éloignées de l'Agglo.
- **132 étudiants ont bénéficié sur le territoire de l'enseignement supérieur** dispensé par l'ESAD, la Poudrière auxquels il convient d'ajouter les 1 070 amateurs qui se sont formés à l'Équipée et à JAV et les 2 395 utilisateurs des studios de La SMAC la Cordo.

Musique et danse pour tous

Établissement d'enseignement artistique spécialisé en musique et danse, le Conservatoire de l'Agglo est classé depuis 2018 Conservatoire à Rayonnement Départemental par le ministère de la Culture. En 2023-2024, 1 798 élèves (dont 259 danseurs) ont été formés par environ 110 professeurs diplômés sur les sites de Valence et Romans-sur-Isère.

Le Conservatoire a pour principale mission l'éducation artistique et culturelle des enfants mais aussi des plus grands. Des classes d'éveil musique et/ou danse dès l'âge de 5 ans y sont proposées mais aussi des **curcus CHAM et CHAD (Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse)**, un enseignement musical et instrumental, une filière voix, un enseignement chorégraphique.

En 2023, le Conservatoire a proposé une quarantaine d'événements artistiques et pédagogiques, organisés sur les deux sites et hors-les-murs, dont la moitié en partenariat avec des institutions ou associations culturelles.

- **Deux festivals sont portés par le Conservatoire :** Micromusic (musiques électroniques et arts numériques) et les Envolées Baroques (musique ancienne).
- **Trois stages artistiques et pédagogiques sont organisés :** jazz ; danse contemporaine et hip-hop ; musique ancienne.
- **Des projets pédagogiques** ont fédéré plusieurs structures de l'Agglo et/ou de la région : chœurs d'enfants, bande de hautbois, fanfares.

- **15 artistes extérieurs ont été invités** pour des masterclasses.
- **Plus de 8 000 spectateurs** ont assisté aux projets développés par le Conservatoire.

Plus d'une centaine d'auditions publiques, moments importants dans la formation des élèves musiciens et danseurs, ont également eu lieu sur les deux sites.

/ Hors les murs et avec les écoles de musique du territoire

Les élèves de différentes structures (Conservatoire, écoles de musique de Bourg-de-Péage, Chabeuil, Saint-Marcel-lès-Valence et Bourg-lès-Valence) se sont réunis pour présenter « En fanfare ! », un événement festif élaboré en commun sous la forme d'une grande fanfare (+ de 100 musiciens). Trois concerts ont été donnés en une journée : aux kiosques de Romans-sur-Isère et Valence en ouverture du Carnaval tinfinophile de Chabeuil.

Il s'agit d'un projet qui vise à consolider et développer le réseau des écoles de musique partenaires du Conservatoire de Valence Romans Agglo.

Valherbasse

En mars 2023, l'Agglo a organisé à Valherbasse un spectacle de « hautbois et musique à danser ». Ce sont les élèves du Conservatoire qui ont assuré le concert et ont ainsi pu faire découvrir des répertoires liés aux musiques de danses traditionnelles. Un bal folk a terminé cette soirée magique !



Jean-Louis Vassy
Maire de Valherbasse

2020
1,8 M€
investis par l'Agglo
pour la commune
2026



2020

774 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune

2026



Jean-Jacques Bruschini
Maire d'Upie

Upie

Depuis la rentrée 2023, l'Agglo apporte une assistance technique, via la mise à disposition d'un de ses chefs de cuisine, à notre service de restauration scolaire. Les repas sont toujours produits sur place, avec un service en liaison chaude (self) et sont vraiment qualitatifs.

2020

133 000 €
investis par l'Agglo
pour la commune

2026



François Caumes
Maire de Le Chalon

Le Chalon

L'Agglo nous apporte des idées et des outils pour informer et sensibiliser les habitants à des causes nationales comme la journée de lutte contre les violences faites aux femmes. En plus, cela nous permet de communiquer de la même manière : ça a plus d'impact !

Ruban Blanc

Chaque année pour le 24 novembre, l'Agglo coordonne les opérations de lutte contre les violences faites aux femmes et propose des actions de sensibilisation clés en main pour les 54 communes et même pour l'ensemble des structures du département.

Restauration collective ... durable et accessible

850 483 repas et goûters ont été produits en 2023 (contre 793 088 en 2022), soit une augmentation de 7,2 % avec une exigence affirmée en matière de qualité et de provenance :

- 20 % des achats sont issus de l'agriculture biologique
- 16 % sont des denrées labellisées
- 17 % sont des denrées issues du département de la Drôme
- 25 % sont des denrées issues de la région Auvergne Rhône-Alpes

3 actions notables ont eu lieu en 2023 :

- Différentes rencontres avec la fédération des boulangers pâtisseries notamment, ont permis de définir le cahier des charges pour la fourniture de pain fabriqué à partir de farine bio.
- La cuisine centrale a mené une expérimentation sur l'utilisation du **pois chiche produit sur le territoire** pendant 2 mois et continue à l'utiliser en raison de la qualité du produit.
- En mai 2023, l'Agglo a participé, au travers d'un atelier socca, à **la journée de la nutrition** proposée par la Ville de Valence aux élèves des écoles. Les enfants ont pu voir **la fabrication de la socca et déguster ce produit**, tout en découvrant le pois chiche qui sert à sa confection.

Gens du voyage

L'Agglo gère 4 aires permanentes d'accueil à Romans-sur-Isère (32 places), Valence (42 places), Bourg-lès-Valence (40 places) et Portes-lès-Valence (10 places) ainsi qu'une aire de grand passage à Valence pouvant accueillir jusqu'à 150 caravanes pendant la période des grands déplacements estivaux.

Elle prend également en charge l'accompagnement social des voyageurs, la politique d'hébergement des familles en cours de sédentarisation et la médiation lors de stationnements illicites de gens du voyage.

> Budget de fonctionnement en 2023 : 580 000 €

/ Les chiffres clés de 2023

415 : c'est le nombre de personnes accueillies sur les 4 aires d'accueil permanentes

76,2 % : c'est le taux d'occupation moyen des aires d'accueil

166 : c'est le nombre de jours d'occupation de l'aire de grand passage en 2023

Réouverture de l'aire d'accueil

« Les Hirondelles »

à Valence, après 14 mois de travaux en 2023.

Et demain...



ROMANS-SUR-ISÈRE

Une nouvelle médiathèque

En 2026, l'ex bâtiment Fanal, entièrement réaménagé et rénové, accueillera la médiathèque Simone de Beauvoir agrandie et modernisée ainsi que le PIJ (Prévention Information Jeunesse).

La future médiathèque occupera une surface de 3 644 m² et sera ouverte sur l'extérieur : patio, balcon, terrasse... (actuellement elle occupe environ 2 100 m²). Elle intégrera un auditorium de 110 places, un espace pour les expositions...

> Le coût des travaux est estimé à 19,3 M€.

Pendant les travaux, la médiathèque et le PIJ sont installés dans l'ex école de la République.

ROMANS-SUR-ISÈRE

Création de la Maison du patrimoine-Maison du Mouton

Monument historique du Moyen-âge, la Maison du Mouton fait l'objet d'une vaste campagne de restauration portée par la Ville de Romans-sur-Isère en lien avec le service-Pays d'art et d'histoire de l'Agglo.

La Maison du patrimoine-Maison du Mouton offrira aux visiteurs un parcours d'exposition riche sur le patrimoine de Romans-sur-Isère et de la Drôme des collines.

Un atelier pédagogique est également prévu pour l'accueil des scolaires.

VALENCE

Rénovation-extension de la Maison de la musique et de la danse

Objectifs : rénover et agrandir le bâtiment existant pour offrir davantage d'espaces pédagogiques (studios de danse, salle d'art dramatique, salle d'orchestre)...

L'étude du programme est en cours.

VALENCE

Nouvelle ère pour le port de l'Épervière

La CNR (Compagnie nationale du Rhône) a confié la gestion du port de l'Épervière à la société EDEIS, qui va investir près de 2,5 M€ dans le réaménagement, le verdissement et la modernisation du port de plaisance valentinois. Parallèlement, la CNR mènera une opération de construction d'un parc à bateaux et de démolition/reconstruction des hangars des clubs nautiques (voile, aviron, canoë). La Ville de Valence porte le projet de création d'une Maison du Rhône qui abritera les 7 associations nautiques présentes sur le port.

BOURG-LÈS-VALENCE

Transformation de la piscine

Les travaux comprennent principalement la démolition de la halle couverte du petit bassin, la transformation du grand bassin en bassin tout public (de 1,20 m à 1,80 m de profondeur), la rénovation de la pataugeoire qui sera recouverte partiellement par une zone d'ombrage, la création d'une aire de jeux d'eau...

ainsi que le renforcement de la toiture, la rénovation des plages des bassins, de la façade sud...

> Le montant de l'opération est estimé à 5 M€.

Les travaux sont programmés à partir de l'été 2024.

PORTES-LÈS-VALENCE

Rénovation du Train-Théâtre

Des travaux d'isolation énergétique du Train-Théâtre ont été décidés dans le cadre du Plan de sobriété énergétique.

Le programme sera complété par le remplacement des fauteuils, la création de loges adaptées aux personnes à mobilité réduite... pour l'amélioration du confort des spectateurs, des artistes et des salariés.

> Le montant des travaux est estimé à 3,2 M€.

Leur réalisation est programmée d'avril 2025 au printemps 2026.

Le projet d'aménagement des abords de la salle de spectacle (végétalisation, stationnement...) est à l'étude.

Pleins feux sur la culture scientifique

L'Agglo s'engage en mettant en œuvre un plan d'actions sous le label SAPS (Sciences Avec et Pour la Société) en partenariat avec l'Université Grenoble-Alpes dans les écoles, crèches, centres de loisirs, médiathèques...

C'est l'Agglo qui assure désormais la coordination départementale de la Fête de la science avec, notamment, l'organisation du Village des sciences à Latour-Maubourg.



2020
5,2 M€
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026



Christian Gauthier
 Maire de
 Chatuzange-
 le-Goubet

Chatuzange-le-Goubet

En 2023, l'Agglo nous a apporté 170 000 € pour différents projets, et sur la durée du mandat (2020 – 2026), la « dotation de solidarité ». C'est en tout 930 000 € dont notre commune aura bénéficié. + 300 000 € supplémentaires versés sous forme de subventions pour nos investissements.

2020
357 000 €
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026



Danielle Clément
 Maire de Rochefort-Samson

Rochefort-Samson

En 2021, notre commune a subi une tempête de grêle : l'Agglo a vite débloqué un fonds de soutien pour nous aider à réparer et remettre en état l'école, le presbytère et la bibliothèque de Saint Mamans.



André Mège
 Maire de Geysans

Geysans

Sur l'ensemble du mandat, c'est 170 000 € que l'Agglo aura apporté à Geysans pour l'aider dans son fonctionnement quotidien... Une aide non négligeable.

2020
241 000 €
 investis par l'Agglo
 pour la commune
 2026

Des aides directes apportées aux communes

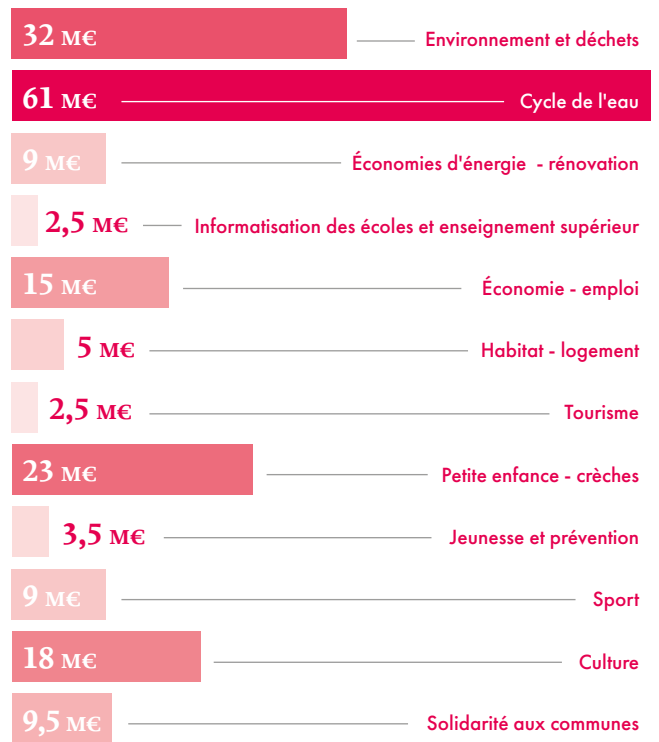
En plus des services à la population que l'Agglo propose aux habitants des 54 communes (crèches, médiathèques, piscines, conservatoire, équipements culturels...) et des investissements directs qu'elle mobilise dans ses domaines de compétences (eau, environnement, déchets, éclairage public, économie, tourisme...), l'Agglo, sans y être obligée, a décidé d'apporter un soutien financier direct à chacune des communes. C'est ce qu'on appelle la « **dotation de solidarité** », une aide calculée chaque année, en fonction du nombre d'habitants et des projets des communes (par exemple pour 2023, de 20 000 € pour Saint-Laurent-d'Onay – 150 habitants à 2,3 M€ pour Valence, 65 000 habitants).

Objectif : permettre aux communes de dégager des marges de manœuvre dans leur budget et les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

Au total sur la durée du mandat, ce sont **plus de 60 M€** qui auront été versés aux communes par l'Agglo avec une augmentation significative pour les plus petites communes.

Par ailleurs, l'Agglo soutient financièrement des projets qui correspondent à des ambitions spécifiques définies dans son projet de territoire (les aménagements de **départs de randonnées** et de **gestion des eaux pluviales** par exemple) mais débloque aussi **des fonds exceptionnels** lors de catastrophes naturelles notamment.

190 millions de budget en 2023 (fonctionnement et investissement)



LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



Nicolas Daragon
PRÉSIDENT DE
VALENCE ROMANS AGGLO
Maire de Valence



Marie-Hélène Thoraval
1^{RE} VICE-PRÉSIDENTE
Attractivité, rayonnement du territoire et industries créatives
Maire de Romans-sur-Isère



Christian Gauthier
2^E VICE-PRÉSIDENT
Budget et Finances
Maire de Chatuzange-le-Goubet



Marlène Mourier
3^E VICE-PRÉSIDENTE
Culture et patrimoine culturel
Maire de Bourg-lès-Valence



Laurent Monnet
4^E VICE-PRÉSIDENT
Économie
Adjoint au Maire de Valence



Geneviève Girard
5^E VICE-PRÉSIDENTE
Qualité de vie (mobilités, transports, déchets)
Maire de Portes-lès-Valence



Fabrice Larue
6^E VICE-PRÉSIDENT
Aménagement du territoire
Maire de Clérieux



Nathalie Nieson
7^E VICE-PRÉSIDENTE
Cycle de l'eau
Maire de Bourg-de-Péage



Franck Soullignac
8^E VICE-PRÉSIDENT
Relations avec les communes, communication et relations externes
Adjoint au Maire de Valence



Karine Guilleminot
9^E VICE-PRÉSIDENTE
Vie sociale
Adjointe au Maire de Mours-Saint-Eusèbe



Philippe Labadens
10^E VICE-PRÉSIDENT
Transition énergétique
Adjoint au Maire de Romans-sur-Isère



Annie-Paule Tenneroni
11^E VICE-PRÉSIDENTE
Habitat et logement
Adjointe au Maire de Valence



Jean-Michel Valla
12^E VICE-PRÉSIDENT
Développement rural et alimentation
Maire de Saint-Marcel-lès-Valence



Adem Benchelloug
13^E VICE-PRÉSIDENT
Sport
Adjoint au Maire de Valence



Séverine Bouit
14^E VICE-PRÉSIDENTE
Ressources humaines
Maire de Combovin



Frédéric Vassy
15^E VICE-PRÉSIDENT
Commande publique et affaires juridiques
Maire de Châteauneuf-sur-Isère

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Véronique Pugeat
Conseillère déléguée
Enseignement supérieur, industrie de l'image et du son
Adjointe au Maire de Valence



Bruno Vitte
Conseiller délégué Tourisme
Maire d'Hostun



Marie-Françoise Pascal
Conseillère déléguée
Partenariats culturels et artistiques
Adjointe au Maire de Valence



Laurent Jacquot
Conseiller délégué
Patrimoine
Adjoint au Maire de Romans-sur-Isère



Damien Got
Conseiller délégué
Développement économique Nord Agglo
Adjoint au Maire de Romans-sur-Isère



Sylvain Fauriel
Conseiller délégué Emploi
Adjoint au Maire de Valence



Françoise Agrain
Conseillère déléguée
Sentiers de randonnée, accessibilité, déplacements doux
Maire de Saint-Vincent-la-Commanderie



Lionel Brard
Conseiller délégué Eau et Protection de la ressource
Adjoint au Maire de Valence



Yves Pernot
Conseiller délégué
Assainissement
Adjoint au Maire d'étoile-sur-Rhône



Nadine Chevrol
Conseillère déléguée
Démocratie participative, Conseil local de Développement
Maire de Saint-Laurent-d'Onay



Cyril Vallon
Conseiller délégué
Enfance, jeunesse
Maire de Beaumont-lès-Valence



Jérôme Pouilly
Conseiller délégué
éclairage public
Maire de Montmiral



Stéphane Cousin
Conseiller délégué
Nouvelles énergies
Maire d'Ourches



Alban Pano
Conseiller délégué
événementiel
Maire de Chabeuil



Dominique Gential
Conseillère déléguée
Hygiène, santé, qualité de vie au travail
Adjointe au Maire de Bourg-lès-Valence

Labels et engagements

Chaque année, l'action de l'Agglo est récompensée par l'attribution de prix ou de labels. Décernés par des organismes publics ou privés, ces distinctions témoignent de l'engagement du territoire dans de multiples domaines. Culture, innovation sociale, développement durable, découvrez les récompenses obtenues par l'Agglo depuis sa création.



Biodiversité

La reconnaissance **Territoire Engagé pour la Nature** distingue les plans d'action en faveur de la biodiversité. Il est attribué par l'Office Français de la Biodiversité.



Alimentation

Les **Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)** ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.



Environnement

L'Agglo totalise 3 étoiles au label **Territoire engagé transition écologique** pour sa politique climat- air – énergie et 2 étoiles pour ses actions en faveur de l'économie circulaire.



La distinction **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte**, récompense les territoires d'excellence en termes de transition énergétique et écologique.



Territoires Eau-Responsables est attribué par l'IWA (association internationale pour l'eau), la section territoriale de l'ASTEE et le Graie aux collectivités qui s'engagent dans des stratégies et des actions responsables en ce qui concerne l'eau.

Économie

Début 2023, Valence Romans Agglo a été une nouvelle fois labellisée **French Tech in the Alps**. Aujourd'hui la french tech du territoire recense une communauté d'une centaine d'entrepreneurs qui constitue un écosystème dynamique.



Le dispositif **Territoires d'Innovation** a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. Une démarche créée et soutenue par l'État.



L'Agglo fait partie des 29 nouveaux territoires labellisés **Territoires d'industrie**. Ce programme, lancé en 2018, s'inscrit dans une stratégie nationale de reconquête industrielle et de développement des territoires.



Le parc d'activités de Rovaltain est certifié **ISO 14001**. Cette norme vient saluer son engagement en faveur de l'environnement et du développement durable.



Culture

Le Cpa est labellisé **Ethnopôle - pôle national de recherche et de ressources en ethnologie** – pour ses projets de recherche, de diffusion, de valorisation et d'animation territoriale.



Le label **Villes et Pays d'art et d'histoire** est attribué aux territoires qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.




Lux et la Comédie de Valence sont des **scènes nationales** : elles proposent au public une programmation pluridisciplinaire dans le domaine du spectacle vivant et, pour les lieux dotés d'espaces adaptés, des arts plastiques et du cinéma, reflétant les principaux courants de la production artistique contemporaine.



Un Conservatoire à Rayonnement Départemental garantit l'enseignement d'au moins deux spécialités (musique, danse, théâtre) dans les deux premiers cycles du cursus, le 3^e cycle de formation des amateurs et le CEPI.



Conception : Direction de la communication Valence Romans Agglo. **Photos :** Valence Romans Agglo, Bertrand Desmares.
Impression : Despesse - Valence - Juin 2024

 **PEFC 10-31-3084 / Certifié PEFC /** Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

